

APDRA

Pisciculture Paysanne

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2011



*L'innovation piscicole
pour satisfaire les besoins alimentaires*

SOMMAIRE

Le mot du Président	4
L'APDRA, sa mission et ses priorités d'action	6
L'année 2011 en quelques chiffres	10
Les zones d'intervention en 2011	10
Les actions sur le terrain	11
La vie associative	34
La gouvernance de l'association	36
Le rapport financier 2011	38
Les partenaires de l'APDRA	40
Les perspectives 2012	42

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le titre de ce rapport, « L'innovation piscicole pour satisfaire les besoins alimentaires », a été choisi par notre équipe salariée. Il témoigne, et c'est l'un de ses mérites, de la haute exigence qu'ils s'assignent dans leur mission et aussi d'une lassitude face aux approches faciles généralement promues pour réduire la pauvreté. En effet, la vision du terrain montre que trop de stratégies de développement sont conçues de telle manière que les bénéficiaires sont les groupes ou les personnes le mieux à même de mettre en valeur leur expérience passée dans la captation de financements (y compris de l'aide au développement) plutôt que les personnes réellement prêtes à prendre des risques pour tenter l'expérience, seules capables d'amorcer un changement profond des pratiques. Ces stratégies témoignent finalement d'un malaise face à « cette masse de pauvres qui mange mal, qui dévaste les ressources naturelles, qui n'arrive pas à se soigner ni à s'éduquer et ne trouve pas sa place dans la mondialisation » et que « finalement la subvention à grande échelle aurait des répercussions plus intéressantes ». Elles répondent plutôt à un besoin d'avoir des résultats rapides et avec un impact plus visible, mais à coup sûr éphémère. Comment expliquer autrement, que trop de programmes de lutte contre la pauvreté n'envisagent que des approches par la subvention voire par le crédit pour remédier à cette situation, or bien souvent les conditions d'octroi vont conduire à affecter ces crédits à des bénéficiaires qui n'étaient pas ceux attendus. L'efficacité globale de ces dispositifs est décevante. Et surtout, que restera-t-il une fois ces projets passés ? A côté de la véritable question du financement du développement, son orientation et la manière dont il est conduit sont bien aussi importantes. En pisciculture, comme dans d'autres secteurs, les programmes proposant des subventions faciles ont la vie dure et des projets continuent de fleurir. Leurs résultats ne se font pas attendre non plus... Laissons là la question de la raison de leur existence et posons-nous celle de l'appui souhaitable.

Comment peut-on demander à quelqu'un de mettre en œuvre une activité nouvelle telle que la pisciculture, lorsqu'on connaît à peine les conditions dans lesquelles il exerce son activité et les réalités de son quotidien ? De plus, produire du poisson est loin d'être simple ! A minima, il faut concevoir et gérer un espace aquatique et y pratiquer un élevage d'animaux qu'on ne voit que très difficilement et qu'on ne peut compter qu'à l'occasion de rares pêches. Les approches qui ont le plus de chances d'aboutir et qui apportent le plus de résultats sont celles qui seront vigilantes sur l'accompagnement des bénéficiaires dans l'acquisition de nouvelles connaissances, de nouveaux savoir-faire, qui proposeront une gestion conforme à ce que les agriculteurs peuvent effectivement gérer, qui permettront une réorganisation satisfaisante de leur exploitation, réorganisation qui devra être perçue comme positive par le bénéficiaire et ses ayants-droits. Oui, effectivement, le développement durable d'une pisciculture intégrée aux exploitations familiales est celui de l'appui à l'innovation piscicole qui sera « magiquement » mise en œuvre par des petits producteurs le plus souvent mis au ban de la société mondiale.

Ces projets seront d'autant plus efficaces s'ils arrivent à susciter une prise de conscience, une évolution de la société environnante ; au Libéria, les résultats en ce sens sont remarquables : les premières piscicultures installées par des petits planteurs, même pas encore tout à fait rodés, sont déjà la fierté du village.

Les approches respectant les producteurs montrent que leur implication dans les choix de l'investissement et leur responsabilisation dans les coûts d'investissement et de production les conduisent à retenir des organisations et des processus très efficaces, à tel point qu'ils permettent d'envisager des développements accessibles à un très grand nombre. C'est, d'ailleurs, un autre paradoxe des approches visant à réduire les coûts par des subventions ; dans

les situations où la pisciculture est nouvelle, la distribution de ces subventions a d'abord pour conséquence une augmentation rapide des coûts de l'investissement puis le détournement de l'expertise compétente vers les guichets et leur accompagnement et, in fine, empêche l'accès de la pisciculture aux petits producteurs, objectif qu'elle s'était initialement fixé.

Ce rapport vous présente le résultat d'actions où des paysans et leur famille ont choisi librement de se lancer dans la pisciculture, ne l'ont pas fait dans le souci de capter un crédit ou une subvention et l'ont souvent fait au prix de sacrifices consentis importants. Ils n'ont vraiment pas l'air de le regretter. La qualité du changement, l'ampleur de la transformation de ces exploitations agricoles montrent que ce genre d'approches est bien en mesure de proposer une dynamisation très intéressante de ces territoires trop souvent délaissés. En ayant le souci d'appuyer les paysans à innover en matière de pisciculture nos équipes ont aussi la chance d'être dans une situation qui n'est pas celle d'une assistance permanente et qui ne peut être qu'emprunte d'un respect mutuel.

En Guinée, la place que le Gouvernement a donné à cette approche, en renouvelant la confiance qu'il lui accorde pour poursuivre un développement déjà bien amorcé, et l'intérêt qu'il a manifesté vis à vis de la toute jeune Fédération des Rizi-Pisciculteurs de Guinée Forestière (FRPGF) montrent que des évolutions institutionnelles se feront vraisemblablement et amélioreront la portée de ces développements.

Aujourd'hui, face à la demande croissante en protéine des pays émergents, l'Europe affecte des sommes énormes via les accords de pêche pour garantir un approvisionnement en poisson dont nous avons à peine besoin. Ceci illustre l'intense compétition qu'il y a sur cette ressource mais, ne nous le cachons pas, cette compétition se traduit aussi par le détournement, vers les sociétés les plus nanties, de l'offre initialement orientée vers les marchés de consommation des pays pauvres.

Ainsi la consommation du poisson dans les pays les plus pauvres, qui représente souvent plus de 50 % des apports totaux en protéine animale, n'a pas progressé dans toute l'Afrique subsaharienne depuis longtemps et pourtant elle est jugée déficitaire par l'OMS.

Alors que les formes industrielles d'aquaculture sont souvent montrées du doigt pour leurs impacts sur l'environnement, pas toujours de manière juste d'ailleurs, les formes de pisciculture que nous nous attelons à appuyer paraissent un outil particulièrement intéressant de l'intensification écologique si souhaitée. L'amélioration de ces productions dans le cadre de ces petites exploitations paysannes permet à la fois une restauration des ressources en eau et une amélioration de sa gestion pour l'agriculture, tout cela étant associé non seulement à la production d'une protéine animale de qualité pouvant être vendue sur le marché local mais aussi à l'amélioration des autres cultures environnantes (riz, maraîchage, etc.). Dans ces exploitations où le travail est d'abord manuel, l'attrait du poisson permet de travailler à un processus d'intensification durable en proposant notamment une amélioration de la gestion de l'eau et de la fertilité des zones humides. Cette forme de développement ne peut se faire que dans le cadre d'actions qui permettent l'incrémentation de multiples petites innovations, son potentiel est pourtant formidable. Je tiens à remercier au nom de l'APDRA Pisciculture Paysanne tous ceux qui nous appuient et particulièrement ceux qui ont manifesté le souci de collaborer avec nous dans la durée.

J'espère que la lecture de ce rapport répondra à vos attentes, il se veut un outil pour rapprocher tous ceux que ces questions intéressent de près ou de loin. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous le souhaitez.

Marc Oswald

L'APDRA, sa mission et ses priorités d'action

NÉE EN 1996, L'APDRA PISCICULTURE PAYSANNE EST UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE À BUT NON LUCRATIF QUI APPUIE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE DES PAYS DU SUD ET SENSIBILISE LES ACTEURS DU NORD AUX ENJEUX QUE REPRÉSENTE CETTE ACTIVITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE.

LA MISSION DE L'APDRA

L'APDRA s'engage au service d'une pisciculture paysanne rentable et durable

Renforcer la sécurité alimentaire et lutter contre la malnutrition

En enrichissant l'alimentation des populations rurales en protéines animales avec un aliment de meilleure qualité et moins cher que la viande.

Augmenter et diversifier les ressources d'exploitations familiales

L'introduction d'une nouvelle source de revenus stables et fiables augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles. Elle a souvent permis une excellente valorisation du temps de travail mobilisé.

La ressource financière générée permet la gestion de nouveaux ouvrages hydrauliques qui augmentent la ressource en eau pour les cultures du bas-fond ou des vallées concernées ; ceci va généralement de pair avec une amélioration de la fertilité des sols des parcelles avoisinantes.

Appuyer les organisations professionnelles représentatives du monde rural

L'appui aux organisations professionnelles contribue au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des structures paysannes. Souvent localement, les groupes qui ont réussi à développer la pisciculture deviennent force de propositions pour dynamiser leurs territoires.

LES PRINCIPES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

Prise en compte du contexte socio-économique dans toute demande

La dimension socio-économique de l'activité est apparue comme un levier d'action important et de pérennisation des projets. Chaque conception de pisciculture cherche à tirer partie des qualités de l'unité de production et de son système de production. D'autre part, l'environnement professionnel est un facteur qui détermine sa rentabilité : la proximité de plusieurs exploitations piscicoles offre un environnement plus favorable pour la formation, le développement de compétences, la mutualisation de services autour de la production, la satisfaction des marchés et accroît grandement la rentabilité des exploitations.

Intégration de la pisciculture au système agricole local

Dans de nombreuses régions où l'APDRA intervient, comme les régions subsahariennes productrices de café ou cacao, les agricultures sont manuelles, sans moyens de transport et quasiment dépourvues d'animaux d'élevage. Ce contexte autour de systèmes de production paysans a conduit l'APDRA à mettre au point un type de pisciculture extensive

libérant les paysans de l'inextricable contrainte de l'approvisionnement en intrants. Dans des environnements périurbains disposant d'une meilleure offre de transport, ce type peut s'adapter pour valoriser les sous-produits d'élevage (cochons, poulet) ou industriels (drèche, sons). La mise en place d'une pisciculture paysanne même lorsqu'elle est extensive, s'est révélée un bon outil d'intensification, de diversification et de mise en valeur des bas-fonds. Elle augmente le rendement des cultures intégrées à l'aménagement comme la riziculture et/ou le maraîchage.

Gestion participative, responsabilisante et collective de l'innovation piscicole

Pour notre association, les pisciculteurs sont les véritables acteurs de leur développement. C'est pourquoi l'agriculteur est au centre de sa réflexion et de son action, les orientations techniques en découlent : par exemple, le processus de formation s'adapte à l'évolution de ses projets et de son activité. Disposant de toutes les informations concernant son site, chaque candidat pisciculteur est libre de réaliser le projet qui correspond le mieux à ses ambitions, à sa disponibilité en travail et aux moyens financiers qu'il souhaite y consacrer.

Il profite de cette liberté pour mettre en place des groupes d'entraide de proximité. Ce sont ces groupes d'innovateurs ou de candidats à l'innovation piscicole qui sont les maîtres d'œuvre du développement de la pisciculture. La dynamique engendrée réduit les coûts d'investissement de chaque pisciculteur (facilitation des gros travaux,

échange de poissons, achat de matériel en groupe, etc.) et surtout, elle facilite la reconnaissance locale de la pisciculture, elle permet une autonomie et une professionnalisation plus rapide sur la zone.

Valorisation des savoir-faire existants et mise en place de compétences techniques et organisationnelles

L'APDRA met en œuvre des actions de formation et de transfert de compétences tant au niveau technique qu'au niveau organisationnel. Le pisciculteur et sa famille acquièrent la maîtrise technique de son site, de la gestion de la production et de son entretien. De nombreux groupes suscitent un état d'esprit permettant une production de poissons pérenne reposant sur une production autonome des alevins notamment. Au-delà, nombre de ces groupes ont montré qu'ils étaient tout à fait en capacité d'organiser de nouvelles installations d'étangs.

Appropriation du projet de pisciculture par la prise en charge de l'investissement en travail et capital

L'APDRA accompagne le bénéficiaire par du conseil et de la formation continue, en contrepartie, le candidat prend en charge intégralement l'investissement en travail et capital. La réussite du projet piscicole est fondée sur l'appropriation des aménagements et techniques piscicoles par les producteurs. Ainsi, le projet rejette toute forme de don financier qui déresponsabilise le bénéficiaire. Les subventions ou les crédits généralement non remboursés s'accompagnent en fait de nombreux effets pervers dont l'augmentation du coût de la construction des étangs et la mise à l'écart des producteurs du contrôle des moyens requis. La durée de vie d'un aménagement piscicole est supérieure à trente ans et la production, contrairement à d'autres cultures nécessitant elles aussi beaucoup d'investissements comme les plantations, est effective dès la première année et s'améliore fortement les premières années. De plus il n'y a alors plus de frein à une extension de cette activité avec les nouveaux paysans qui la demandent et des développements de grandes échelles satisfaisant beaucoup d'acteurs de ces campagnes marginalisées peuvent se mettre en place.



Emergence de réseaux de producteurs et d'organisations professionnelles et responsables

L'émergence de réseaux de producteurs capables de proposer les services nécessaires à la filière piscicole et de promouvoir un développement de la pisciculture permet progressivement la professionnalisation de ce secteur.

Appui à des ONG locales en mesure d'être les promoteurs de cette démarche et implication des autorités locales dans le suivi du projet

Les ONG locales sont un relais efficace qui améliore aussi les échanges à l'échelle des pays. La promotion de ce type de pisciculture ne s'impose pas a priori pour de nombreuses administrations, il n'en est pas moins vrai que de plus en plus grâce à une implication permanente de techniciens et de cadres des services officiels de la pisciculture, notamment dans les comités de pilotage et dans les dispositifs de suivi-évaluation, la possibilité d'un développement paysan de la pisciculture est devenue une priorité des schémas directeurs.

LES PRIORITÉS D'ACTION DE L'APDRA

Forte de 16 ans d'expérience dans l'appui à la pisciculture en milieu tropical humide, l'APDRA a déjà contribué à l'installation et la construction d'ouvrages piscicoles pour près de 1 800 pisciculteurs et rizipisciculteurs au travers de projets de développement agricole en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, au Bénin, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique Sub-Saharienne. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables.

Elle concourt au développement économique et humain en Afrique tropicale humide en œuvrant au travers des

Une ONG professionnelle aux compétences diverses en faveur de la pisciculture paysanne.

domaines d'intervention suivants :

L'accompagnement de producteurs dans la mise en place de systèmes piscicoles

L'association appuie le développement de la pisciculture artisanale entièrement maîtrisée et reproductible par le paysan en recherchant l'autonomie des producteurs vis-à-vis de l'alimentation des poissons, de la production d'alevins et de la fabrication du matériel, de l'accès aux intrants et aux débouchés. Son cœur de métier réside dans l'appui-conseil aux pisciculteurs, au travers de formations dispensées sur le terrain auprès de groupes de producteurs.

Le renforcement des compétences locales, valorisation des savoir-faire existants et formation des partenaires

L'APDRA est un organisme de formation reconnu par l'administration française. Ses années d'intervention ont permis la formation de professionnels de la pisciculture, parmi lesquels on compte des pisciculteurs expérimentés, des techniciens piscicoles et des chefs de projets. Des ONG locales sont également reconnues pour leurs compétences en pisciculture. L'association organise des stages de formation de cadres et de dirigeants d'organisations professionnelles en charge du développement piscicole en Afrique. Elle forme des volontaires de solidarité internationale et offre la possibilité à des étudiants de réaliser leur stage sur ses projets.



La structuration des organisations professionnelles et animation d'un réseau de professionnels de la pisciculture

Le renforcement et la croissance des Organisations Paysannes (OP) représentatives du monde rural sont indispensables pour une meilleure prise en compte de leur vision dans les modèles de développement. De ce fait, l'APDRA :

- Accompagne et professionnalise les OP dans la structuration des groupes locaux de pisciculteurs ;
- Facilite les échanges d'expériences et de compétences en impliquant les organisations non gouvernementales (ONG) partenaires qui seront à terme d'excellents relais de la diffusion des compétences auprès des groupes de pisciculteurs ;
- Organise des tables rondes, des conférences et des voyages de sensibilisation destinés aux pisciculteurs, opérateurs de développement et aux représentants des administrations africaines ;
- Propose des rencontres (colloque, journée débat, etc.) avec ses partenaires du nord et du sud et son réseau de professionnels du développement et de la pisciculture.

L'association peut donc se prévaloir d'avoir appuyé la professionnalisation de près de 100 groupements de pisciculteurs et 10 ONG africaines de développement, ainsi que d'avoir renforcé les fédérations nationales de pisciculteurs.



La production et diffusion des références dans le domaine de la pisciculture paysanne

L'APDRA a le souci de contribuer à la production de références et de documents de capitalisation permettant de partager les principaux enseignements qu'elle retient de ses missions. Lorsque c'est possible, elle mène cette activité en partenariat avec des institutions de recherche ou académiques. Cette activité implique la mise au point de protocoles, la conduite d'essais en station et chez les producteurs et la réalisation d'enquêtes. Lorsque l'occasion s'en présente, l'APDRA a aussi à cœur de gérer l'interface producteurs - chercheurs pour améliorer la qualité du questionnement et du dialogue entre ces acteurs qui ont souvent du mal à se comprendre.

Pour rappel, deux résultats emblématiques largement partagés :

- La mise au point d'un référentiel du tilapia (*Oreochromis niloticus*) pour son élevage en situation extensive à faible densité permettant sa bonne croissance ;
- La démonstration de l'intérêt de la polyculture associant l'hétrotis (*Heterotis niloticus*) au système d'élevage classique combinant le tilapia et l'hémichromis (carnassier pour réguler la densité de poissons).

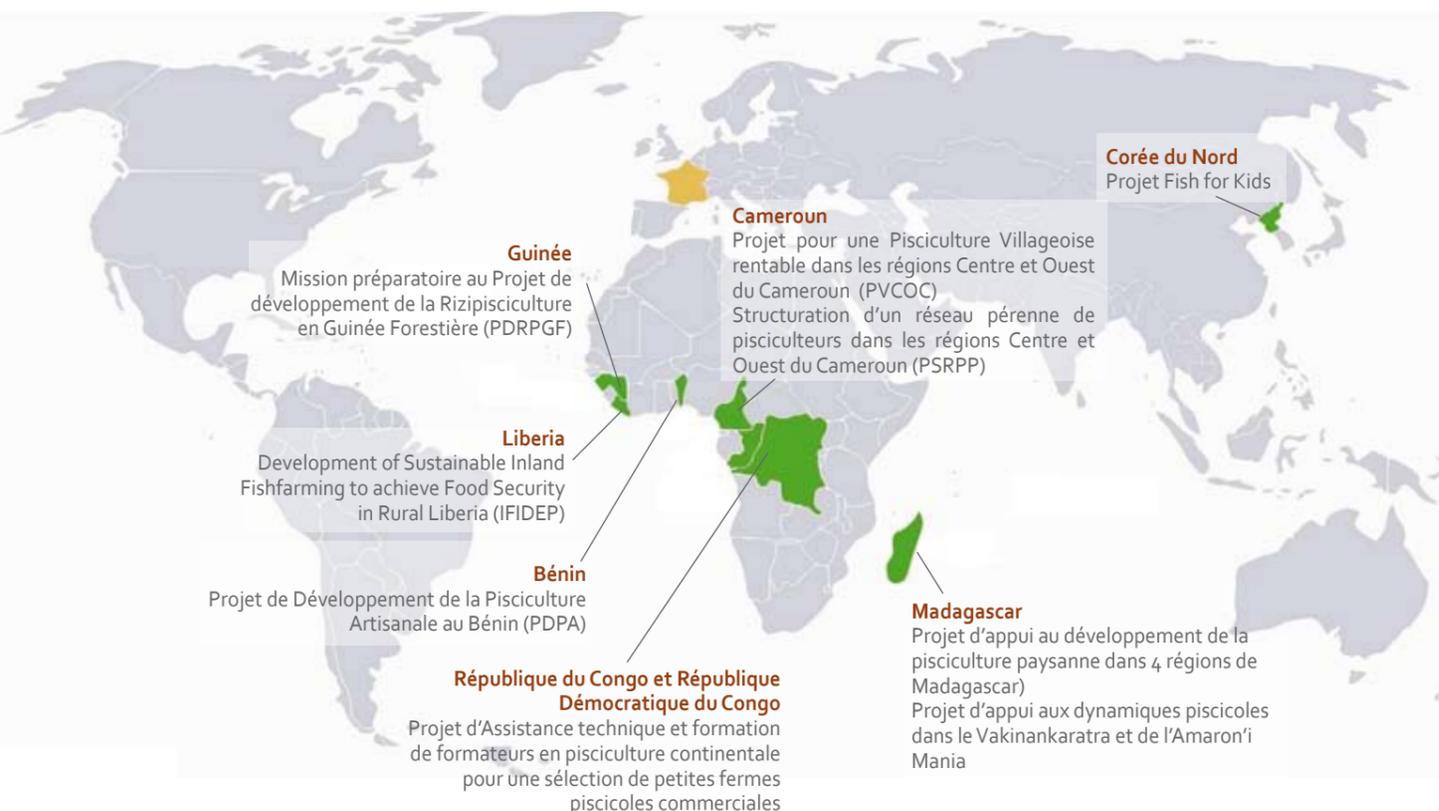
A ce jour, les travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA ont donné lieu à plus de 20 publications scientifiques.



L'année 2011 en quelques chiffres

- 9 projets et actions dans 8 pays d'intervention : Bénin, Cameroun, Corée, Guinée, Libéria, Madagascar, République du Congo et République Démocratique du Congo ;
- Près de 80 professionnels mobilisés en France et à l'étranger pour mettre en œuvre les projets ;
- Près de 1 200 pisciculteurs et rizipisciculteurs accompagnés quotidiennement par nos équipes terrain ;
- Plus de 7 000 bénéficiaires directs parmi les populations africaines vulnérables ;
- Plus de 95 groupes de pisciculteurs formés aux techniques d'aménagements d'étangs barrage, techniques piscicoles et rizipisciculture ;
- 27 animateurs conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de 10 ONG nationales et de l'APDRA à Madagascar, formés à l'accompagnement des groupes de producteurs désireux d'intégrer l'innovation piscicole ;
- 378 hectares aménagés en étangs et en rizières ;
- 83 partenaires techniques, institutionnels et financiers mobilisés pour la conduite des projets ;
- 1 339 752 euros de budget et une progression entre 2010 et 2011 de 20 %

Les zones d'intervention en 2011



Les actions sur le terrain

La pisciculture paysanne pour renforcer la sécurité alimentaire des populations vulnérables



LIBÉRIA

DEVELOPMENT OF SUSTAINABLE INLAND FISHFARMING TO ACHIEVE FOOD SECURITY IN RURAL LIBERIA (IFIDEP)

Date de démarrage

01/01/2010

Date d'échéance

31/12/2013

Localisation

Comtés de Bong, Nimba, Lofa et Grand Gedeh

Financements

Union Européenne, Fondation ProVictimis, Conseil Général de l'Essonne

Partenaires

France Volontaire, Catalyst Liberia Inc.

Bénéficiaires directs

90 pisciculteurs et leurs familles

Contexte

Les quatorze années de guerre civile que le Libéria a connu, ont affecté, de manière très marquée et durablement, tous les secteurs de l'économie nationale, et notamment l'agriculture. Aujourd'hui encore, le secteur agricole tente de se redynamiser : les cultures de rente, telles que l'hévéa et le palmier à huile, se remettent plus rapidement que la production vivrière, qui est toujours très faible et principalement destinée à l'autosubsistance. De ce fait, l'insécurité alimentaire et la malnutrition restent répandues au Libéria : aujourd'hui encore plus d'un tiers de la population est malnutri.

En 2011, le poisson, qui est moins cher que la viande, représente la première dépense alimentaire des foyers. Le poisson fumé est un constituant de base pour les libériens qui doit



accompagner le riz. Toutefois, ce poisson provient principalement de la pêche. En effet, la pisciculture reste trop peu développée au Libéria, malgré le fort potentiel en bas-fonds aménageables pour la pisciculture.

Les expériences antérieures de l'APDRA dans les pays de la sous région présentant des conditions géo-climatiques similaires - Guinée Forestière, Côte d'Ivoire - ont alors servi de modèle d'intervention au présent projet. Ce projet a aussi cherché à tirer partie des langues partagées entre les libériens et les guinéens en particulier le Kpélé.

Actions mises en œuvre

Un accent particulier a été mis sur l'adaptation progressive des activités de pisciculture aux conditions environnementales locales, en ajustant certaines techniques piscicoles aux enseignements tirés par les pisciculteurs libériens du projet. Des formations adaptées ont donc pu être dispensées sur les thématiques suivantes : la construction des étangs de service, la construction des trop-plein, les techniques d'élevage.

En parallèle des formations techniques, les pisciculteurs ont été appuyés pour la professionnalisation de la filière piscicole. Deux lignes principales ont été suivies au cours de l'année 2011 pour mettre en place cette structuration des pisciculteurs, à savoir : créer des groupes à l'échelle locale, et mettre l'ensemble des pisciculteurs en réseau pour des échanges d'expériences et de conseils.

Selon la logique de formation continue, un voyage de sensibilisation auprès de pisciculteurs guinéens a été organisé pour promouvoir le transfert de compétences et développer les échanges entre les pisciculteurs guinéens et libériens. Ainsi, en février 2011, 34 pisciculteurs représentant 18 villages des comtés de Bong et Nimba ont rencontré des pisciculteurs de 5 villages de la zone de N'Zérékoré.

En outre, en 2011, le projet IFIDEP a mis l'accent sur la responsabilisation des femmes et le renforcement de leurs capacités, la collaboration avec les institutions nationales et les ONG associées, ainsi que l'installation d'une collaboration scientifique avec des institutions locales.

Résultats atteints

Après deux ans de sensibilisation, le projet travaille avec 24 groupes de pisciculteurs, répartis sur 34 villages dans 3 comtés : 15 groupes dans le comté de Bong, 6 dans le comté de Nimba et 3 dans le comté de Lofa. Les 6 villages du comté de Gedeh, jusqu'alors impliqués dans le projet, ont du stopper leurs activités piscicoles au regard de l'incidence sur la zone des récents conflits ivoiriens.

Au 31 décembre 2011, les résultats en termes d'installation de producteurs sont très satisfaisants puisque 43 agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour développer une activité piscicole au sein de leur exploitation, 86 candidats pisciculteurs sont recensés sur les 3 comtés précités, 62 pisciculteurs sont en cours d'installation et 12 pisciculteurs

produisent déjà du poisson.

Les premières productions réalisées par les producteurs sont conformes aux attentes. Sur une surface en eau de 3, 82 hectares, la production de poisson atteint une tonne, tandis que la production de riz dépasse 7 tonnes. Ainsi, en termes de rendements, la marge d'amélioration est encore large. En effet, le rendement moyen en poisson atteint 261 kg/ha/an pour un objectif initial du projet compris entre 500 et 1 500 kg/ha/an, tandis que le rendement en riz avoisine 1,8 t/ha/an contre 2,7 à 3 tonnes en Guinée.

A ce jour, environ un cinquième des pisciculteurs produisent du riz dans leurs bas-fonds piscicoles. Cette proportion devrait être améliorée compte tenu du faible investissement nécessaire pour

ce type de riziculture, notamment en termes de temps de travail et le fort engouement que les producteurs lui accordent.

Perspectives

La dernière année de mise en œuvre du projet IFIDEP devrait permettre de dépasser largement le nombre de pisciculteurs installés pour atteindre au moins 150 pisciculteurs en cours d'installation et 120 pisciculteurs en production avant la fin du projet.

Avec de tels résultats, le coût total d'installation par pisciculteur pour le projet IFIDEP atteindrait 6 000 € par pisciculteur, et ce dernier continuera à diminuer si davantage de pisciculteurs rejoignent le projet.



CAMEROUN

PROJET POUR UNE PISCICULTURE VILLAGEOISE RENTABLE DANS LES RÉGIONS CENTRE ET OUEST DU CAMEROUN (PVCOC)

Date de démarrage

01/01/2006

Date d'échéance

30/06/2011

Localisation

Régions Centre et Ouest du Cameroun

Financements

Union Européenne, Conseil Régional Lorraine, Conseil Général Meurthe et Moselle, Conseil Général de l'Essonne, Fondation AnBer, Assajuco, APDRA

Partenaires

France Volontaires, Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB), Centre d'Information de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)

Bénéficiaires directs

200 pisciculteurs

Contexte

Au Cameroun, le poisson représente la première protéine animale consommée, c'est aussi la moins chère. Dans les campagnes, la place du poisson dans les achats quotidiens des ménagères témoigne d'un marché important de proximité sur lequel le poisson de pisciculture se compare très favorablement en prix et en qualité aux autres produits offerts. La dépense hebdomadaire par foyer pour le poisson est supérieure à 2000 FCFA. La consommation annuelle par habitant est dans ces zones rurales plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale établie par la Food and Agriculture Organisation (30kg/pers/an contre 15kg/pers/an). Le poisson de mer sous forme congelée constitue 95 % de ces apports.

Dans un contexte de déficit en protéines animales, le développement de la pisciculture paysanne représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté dans les campagnes forestières du Cameroun. Si de nombreuses initiatives de pisciculture existent, elles n'ont pas été en mesure d'impulser une



dynamique au secteur et la production piscicole demeure marginale. Les raisons de ces échecs sont des systèmes intensifs basés sur l'aliment hors de portée des paysans camerounais, des surfaces trop petites, dépendance aux producteurs d'alevins, etc.

Le projet pour une Pisciculture Villageoise rentable dans les régions du Centre et de l'Ouest du Cameroun (PVCOC) qui proposait aux petites exploitations familiales une diversification rémunératrice de leurs activités agricoles par une pisciculture artisanale a clôturé son action en juin 2011.

Actions mises en œuvre

En cinq ans et demi, le projet s'est attaché à former des techniciens spécialisés en technique d'aménagement et d'élevage piscicole et en animation de groupe en milieu paysan. Pour renforcer les compétences des animateurs et des pisciculteurs, l'APDRA a mobilisé un animateur-conseiller piscicole expérimenté membre de l'Association des Animateurs Pisciriziculteurs de Guinée Forestière (AAPRGF) et issu du Projet de Pisciculture de Guinée Forestière (PPGF).

Par la mise à disposition d'animateurs conseillers piscicoles dans les zones d'intervention, le projet a accompagné les choix d'investissement des pisciculteurs issus de 13 groupes de la Région Centre et 4 groupes de la Région Ouest en vue de l'aménagement des bas-fonds. Des essais de pisciriziculture avec 14 bénéficiaires ont également été réalisés.

En outre, des formations ont été dispensées auprès de menuisiers pour la fabrication des moules de système de vidange.

Plusieurs voyages d'échanges (sensibilisation, formation et animation) ont été organisés auprès des groupes de la Région Centre et Ouest pour leur permettre de visualiser concrètement les aménagements, de pouvoir estimer la quantité de travail et l'investissement nécessaires à leur réalisation, de promouvoir la réalisation de formation par les pisciculteurs eux-mêmes et de sensibiliser les pisciculteurs à l'intérêt du trop-plein lors de casses de digues.

Trois écloséries artisanales de la région Ouest ont été appuyées afin de développer des techniques de reproduction de la carpe commune adaptées aux moyens matériels et financiers des pisciculteurs.

Enfin des études et une évaluation ont été menées tout au long du projet. Deux stages de diagnostic agraire, une étude de marché et une enquête de consommation ont été réalisés pour mieux appréhender le contexte d'intervention. Une évaluation finale externe du projet a été confiée au CIRAD pour évaluer la pertinence, l'efficacité, la durabilité et les impacts du projet, contribuer à enrichir la réflexion sur le développement de la pisciculture au Cameroun et constituer un outil de réflexion et de définition des orientations.

Résultats atteints

Au terme du projet, 13 foyers de pisciculteurs dans la région Centre et 4 foyers dans la région Ouest ont été mis en place. En juin 2011, ce sont plus de 130 bénéficiaires qui sont appuyés, avec leur famille, dans leur projet piscicole pour



l'installation de leur étang, ainsi que la production et reproduction des espèces mises en polyculture.

Parmi ces 130 bénéficiaires, on comptabilise près de 80 pisciculteurs en cours d'installation et plus de 50 pisciculteurs produisant déjà du poisson apprécié par les consommateurs (tilapias de plus de 300g vendus à 1500 F/kg) sur une surface de 10 hectares d'étangs en production.

Convaincus et satisfaits de la rentabilité de l'activité, certains aménagent même un deuxième site.

Le contexte particulier camerounais a engendré un retard relatif de l'installation des pisciculteurs comparativement à la vitesse d'appropriation connue par l'APDRA Pisciculture Paysanne en Côte d'Ivoire et en Guinée Forestière mais aujourd'hui, l'engouement est fort et en 2011 30% de pisciculteurs sont entrés en production par rapport à l'année précédente.

Plusieurs foyers ont développé des services de proximité (gestion en groupe de filets) et maîtrisent la confection des ouvrages de vidange,

la prospection de bas-fond, le sexage et les cycles de reproduction et de production.

Deux écloséries artisanales de carpe commune ont été mises en place et produisent plus de 15 000 alevins/an.

Le SEAPB au Centre et le CIFORD à l'Ouest ont acquis un nouveau domaine de compétences : l'appui-conseil auprès de paysans innovateurs dans le domaine de la pisciculture paysanne. Ils disposent respectivement de 4 et 1 animateurs dotés d'une véritable expertise technique et en animation de groupe de candidats.

La Sous-Direction de l'Aquaculture a été associée dès le départ à l'évaluation des actions dans les villages du projet. Les résultats l'ont conduit à promouvoir ce type d'actions dans la stratégie nationale de développement de la pisciculture.

Perspectives

Les pisciculteurs ainsi que le gouvernement font part de leur intérêt croissant pour la pisciculture villageoise. C'est pourquoi l'APDRA souhaite poursuivre son action en faveur d'une pisciculture paysanne qui représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté dans les campagnes forestières du Cameroun dans les régions d'intervention du PVCOC mais aussi dans d'autres régions comme la Région Est.





CAMEROUN

STRUCTURATION D'UN RÉSEAU PÉRENNE DE PISCICULTEURS DANS LES RÉGIONS CENTRE ET OUEST DU CAMEROUN (PSRPP)

Date de démarrage

09/11/2009

Date d'échéance

09/11/2011

Localisation

Régions Centre et Ouest du Cameroun

Financement

Ambassade de France au Cameroun, Conseil Régional Lorraine, Conseil Général Meurthe et Moselle, PASOC, Fondation Lord Michelham of Hellingly

Partenaires

France Volontaires et Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB)

Bénéficiaires directs

200 pisciculteurs

Contexte

Depuis avril 2006, le PVCOC mis en œuvre par l'APDRA Pisciculture Paysanne et ses deux partenaires locaux, le Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB) et le Centre d'Information et de Formation pour le Développement (CIFORD), accompagne et forme des producteurs de la Région Centre et Ouest dans la mise en place d'une pisciculture rentable.

Les pisciculteurs sont organisés en 17 groupes, répartis sur treize villages au Centre et 4 à l'Ouest. Ces groupes sont collectivement responsabilisés quant au suivi des formations et au développement de l'activité. Au sein de ces groupes, les pisciculteurs parviennent à réaliser ensemble des investissements et à assurer entre eux des échanges en matériels, alevins, intrants et main d'œuvre.

L'expérience acquise par l'APDRA dans différents pays africains (République de Côte d'Ivoire, République de Guinée, etc.) montre que le savoir faire paysan ne peut se pérenniser et se développer que dans le cadre d'une organisation professionnelle des pisciculteurs, représentative et fonctionnelle. C'est pourquoi l'APDRA a lancé en novembre 2009 le PSRPP pour renforcer les capacités des groupes de pisciculteurs afin de les appuyer dans la construction d'une représentation professionnelle de la pisciculture villageoise.

Le PSRPP a pour objectif d'appuyer la création et la mise en réseau de groupes de pisciculteurs. Il s'agit pour cela de poser les bases d'une organisation paysanne représentative, fonctionnelle et pérenne, capable de défendre les intérêts de la profession, de garantir une production de qualité et d'impulser de nouvelles dynamiques. Le PSRPP s'est terminé en novembre 2011.

Activités mises en œuvre

Les activités poursuivies par le projet ont été mises en œuvre selon 2 grands domaines d'intervention : l'appui technique et stratégique aux producteurs et la structuration d'un réseau de pisciculteurs.

L'appui technique et stratégique s'est traduit par la réalisation de plans de développement locaux et par le renforcement des capacités en techniques d'aménagement et techniques piscicoles.

Avec l'appui de l'animateur, les groupes de pisciculteurs ont travaillé à l'élaboration de leur Plan de Développement Local (PDL). Le PDL est un document de synthèse regroupant un diagnostic socio-économique et piscicole complet de la zone et un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) conçu par le groupe de pisciculteurs.

Le renforcement des compétences en techniques d'aménagement et techniques piscicoles a été facilité par la mise à disposition d'animateurs conseillers piscicoles au sein des zones en fonction des besoins émis par les groupes de pisciculteurs. D'autre part, 4 zones ont bénéficié de la formation approfondie en topographie réalisée en mai

sont tous engagés à mettre leur connaissance au service du réseau. En plus de l'utilisation de la lunette topographique et pour mieux comprendre le fonctionnement de cette dernière, la technique du raccord et du niveau maçon a également été enseignée.

Concernant l'organisation d'un réseau de pisciculteurs, le projet a mis l'accent sur la structuration des groupes de bases et le partage d'expériences entre professionnels.

Le projet a appuyé les pisciculteurs dans leurs démarches de légalisation de leur groupe. Dans chaque groupement, une réflexion a été menée autour des objectifs du GIC, des droits et des devoirs des membres, des attributions du bureau directeur, des conditions d'adhésion, etc.

Un voyage d'échanges entre producteurs camerounais et guinéens a été organisé permettant à une délégation camerounaise, composée de sept pisciculteurs, accompagnée de l'animatrice PSRPP et d'un représentant de la Direction des Pêches et de l'Aquaculture du MINEPIA (DPA) de rencontrer la profession piscicole en Guinée. Ce



2011 pendant 8 jours. Les six pisciculteurs issus de trois zones du Centre (Mom II, Nkolmetet et Eloumden) et d'une zone de l'Ouest (Batié) se

voyage était centré sur le rôle des organisations professionnelles piscicoles dans le développement de la pisciculture villageoise en Guinée Conakry. Deux événements importants ont contribué à

faire émerger le réseau des pisciculteurs du Centre et de l'Ouest :

- L'atelier technique organisé en mars 2011 qui a regroupé 94 pisciculteurs des 17 groupements travaillant avec le PVCOC et le PSRPP. Ce fut la première occasion pour les producteurs de partager leurs expériences avec autant de professionnels, de se faire connaître des acteurs institutionnels de la filière, de leur exposer leurs projets, leurs besoins et leurs revendications.
- Le deuxième atelier a pris la forme de «Journées Portes Ouvertes de la Pisciculture» qui a eu lieu en juillet 2011. La journée Portes Ouvertes visait à promouvoir la pisciculture

villageoise auprès du public, des institutions gouvernementales et des partenaires au développement et à favoriser le dialogue entre les organisations professionnelles piscicoles et les institutions autour de la thématique du développement de la filière.

Résultats atteints

A l'issue du projet, 13 groupes de pisciculteurs sur les 17 accompagnés par l'APDRA disposent d'un Plan de Développement Local mettant en évidence les contraintes au développement de la pisciculture dans leur zone et proposant un plan d'action. Le processus participatif d'élaboration des PDL a permis à certains groupes de lever les freins au développement de la pisciculture dans leur zone en dynamisant les groupes d'entraide, en mutualisant les étangs de service et facilitant les échanges de poissons ou

encore en responsabilisant les pisciculteurs vis-à-vis des objectifs de formation.

14 groupes de pisciculteurs sur les 17 zones d'intervention sont enregistrés sur le registre au Service des Sociétés Coopératives et des Groupements d'Initiative Commune du MINADER dans la Région Centre et la Région Ouest.

Les capacités techniques et organisationnelles des groupes se sont accrues : plus d'efficacité dans les travaux de construction et dans le contrôle des prestataires, meilleure maîtrise des techniques piscicoles.

Un plan d'action global pour le développement de la pisciculture villageoise a été élaboré au cours de l'atelier de rencontre entre les pisciculteurs du Centre et de l'Ouest et les différents acteurs de la filière piscicole.

Des Journées Portes Ouvertes de la Pisciculture Villageoise organisées ont permis la rencontre de multiples acteurs, l'exposition et la vente de poissons des étangs et la tenue de tables rondes de réflexion sur l'avenir de la pisciculture.

Perspectives

La structuration de la profession et le renforcement des capacités des groupes de pisciculteurs permettront à moyen terme d'accroître la production de poisson et de riz et de mieux prendre en compte les priorités et les intérêts des pisciculteurs dans les politiques gouvernementales.

Le défi des pisciculteurs sera de pérenniser et professionnaliser cette organisation représentative qui aujourd'hui prend la forme d'un réseau afin d'offrir les services nécessaires aux pisciculteurs en production et de favoriser l'installation de nouveaux pisciculteurs.

Cette transition nécessite un accompagnement sur le moyen terme pour renforcer les capacités de coordination de ce réseau. La poursuite des voyages d'échange favorisera la professionnalisation du réseau.



BÉNIN

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE ARTISANALE AU BÉNIN (PDPA)

Date de démarrage

01/07/2008

Date d'échéance

31/12/2012

Localisation

Région du fleuve Couffo, communes d'Agbangnizoun et Zogbodomey

Financement

Agence Française de Développement (AFD)

Partenaires

ONG béninoise ANDIA, Centres Communaux pour la Promotion Agricole (CeCPA) d'Agbangnizoun et Zogbodomey, Direction des Pêches du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Bénéficiaires directs

50 pisciculteurs et leurs familles

Contexte

Au Bénin, comme dans de nombreux pays côtiers ouest africains, le poisson constitue la première source de protéines animales. La pêche et l'aquaculture ne parvenant toutefois pas à couvrir les besoins grandissants à l'échelle nationale, le marché béninois est inondé d'importations de poissons congelés. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) béninois entendant inverser cette tendance, a promu son Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Axé sur le développement de 11 filières agricoles prioritaires, dont la filière poissons/crevettes, cette stratégie a pour objectifs prioritaires de couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels de la population, et d'améliorer la productivité du secteur.

Le PDPA s'inscrit donc dans cette politique nationale et s'insère également dans la stratégie de la coopération française pour le développement agricole de la République du Bénin. Il est aussi conforme aux plans de développement communaux d'Agbangnizoun et Zogbodomey. Le projet, mis en oeuvre par l'ONG béninoise ANDIA avec l'appui technique de l'APDRA, a ainsi pour principal objectif de promouvoir le développement d'une pisciculture paysanne dans la vallée du fleuve Couffo. Il vise l'installation et la formation technique d'une cinquantaine de pisciculteurs, l'appui à 5 Organisations de Producteurs Piscicoles et le transfert des compétences nécessaires à la conception et la gestion de projets piscicoles à l'ONG ANDIA. Ainsi, le PDPA initie, depuis 2008, le développement d'une pisciculture extensive et durable répondant aux réalités socioéconomiques des exploitations paysannes.

Actions mises en œuvre

Les priorités pour l'année 2011 concernaient le prolongement des appuis à l'organisation des pisciculteurs, à l'installation d'aménagements piscicoles de qualité et à l'acquisition des compétences techniques en élevage piscicole. Un accent particulier a été placé sur les techniques d'élevage aboutissant au sexage des tilapias pour l'empeisonnement des cycles de production et sur la maîtrise de l'utilisation des lunettes topographiques. En outre, des essais de fertilisation des étangs de service avec l'urée ont été mis en œuvre sur trois sites.

En parallèle de la poursuite des sessions de formation sur le terrain, le projet a cherché à intensifier les rencontres d'échanges entre pisciculteurs afin de dynamiser l'activité piscicole des groupes existants et de stimuler l'installation de nouveaux pisciculteurs.



La formation de l'Animateur Conseiller Piscicole (ACP) s'est poursuivie sur le terrain, mais aussi au bureau. Des actions particulières ont été menées pour un renforcement de ses compétences en termes de techniques d'aménagement et d'élevage piscicole (alevinage et grossissement), mais aussi dans le domaine de l'animation.

Résultats atteints

L'année 2011 aura permis aux groupes de pisciculteurs installés d'évoluer dans l'acquisition de compétences et dans leur organisation. Les connaissances qu'ils ont reçues leur permettent aujourd'hui d'être en mesure de construire des étangs de qualité, mais aussi de produire du poisson.

Au cours des 12 derniers mois, 8 nouveaux sites sont entrés en construction, tandis que le nombre de sites en production est passé de 6 à 11. Au total, sur 30 sites favorables identifiés, 20 sont mis en valeur pour la pisciculture au 31 décembre 2011.

A cette date, toutes les zones d'intervention du PDPA sont désormais en phase de production. Sur les 11 sites en production, 7 disposent (chacun) d'un étang de service permettant aux pisciculteurs de réaliser leurs propres cycles d'alevinage. Au cours de l'année 2011, 11 empoissonnements et 6 vidanges d'étangs de grossissement ont été réalisés. Les vidanges ont produit 300 kilogrammes de poissons au total. Les faibles rendements s'expliquent, d'une part, par les pertes en poissons dues aux débordements provoqués par les crues et d'autre part par la nouveauté des sites exploités (dont la plupart sont à leur premier cycle de production). Ces résultats sont appréciables au regard des difficultés dans lesquelles ils ont été acquis. En effet, les localités d'intervention se situent dans une zone de savane, avec des sites à caractéristiques particulières, où la maîtrise de l'eau est assez délicate.

En parallèle, des essais de production de riz dans les étangs piscicoles ont été menés par 2 pisciculteurs à Akodébakou et à Gbozoun. Laisse sans surveillance à la maturité, le riz a été ravagé par les oiseaux sur les 2 sites concernés, entraînant de faibles rendements : 100 et 875 kg/ha/an.

Il faut également souligner la forte dynamique d'organisation et de structuration des producteurs piscicoles. En effet, chaque groupe local dispose désormais d'une structure de base qui lui permet d'organiser ses activités. De plus, des réunions bimestrielles tournantes ont été instituées à la fin du premier semestre 2011. Facilitant les échanges d'expériences, celles-ci ont pour objectif d'intensifier les réflexions sur des thèmes fédérateurs. Enfin, les pisciculteurs ont également opté pour la création à l'échelle de l'arrondissement, des groupements qui seront enregistrés auprès des CeCPA d'Agbangnizoun et Zogbodomey.

Ainsi, la pisciculture artisanale est devenue une réalité dans les localités où intervient le PDPA. Les paysans qui l'ont adoptée et l'ont intégrée dans leurs exploitations se félicitent des revenus supplémentaires qu'ils en tirent, ils souhaitent amplifier leurs premières réalisations. Au regard de ces résultats, le PDPA a été sollicité pour

étendre son intervention dans le département des Collines, frontalier avec le Zou, le département de rattachement des communes d'Agbangnizoun et Zogbodomey. Pour étudier la faisabilité de cette extension géographique, des visites de prospection de nouvelles zones ont été entreprises par l'équipe de coordination. Les premiers sites visités présagent l'existence de potentiels bas fonds aménageables et confirment un besoin et la demande d'appui, les contraintes liées au régime hydrique de ces bas-fonds (durée d'écoulement de l'eau, possibilité de fortes crues) restent à évaluer.

Perspectives

Les activités à mener en 2012 seront essentiellement consacrées au renforcement des capacités des pisciculteurs, pour la consolidation de la qualité de leurs aménagements et l'acquisition d'une autonomie en termes de production de poissons. Pour atteindre cette autonomie, il serait alors souhaitable que les activités techniques soient prolongées jusqu'en décembre 2012.

Les groupements en création seront aussi accompagnés dans leurs démarches de formalisation.

En dehors des zones piscicoles, la prospection pour l'identification de nouvelles zones propices sera approfondie dans le département limitrophe des Collines.





MADAGASCAR

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE DANS 4 RÉGIONS DE MADAGASCAR

Date de démarrage

01/07/2010

Date d'échéance

30/06/2014

Localisation

Régions du Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Itasy et Atsinanana

Financements

Agence Française de Développement, Région Basse Normandie, Région Aquitaine, Conseil Général de l'Essonne, Fondation Air Liquide, Fondation AnBer, Union Nationale du Café, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Seed Foundation, Fondation Lemarchand

Partenaires

Organisations de producteurs régionales (FIFATA, FIFIMPAVA, MVPT), Directions Régionales de la Pêche de Miarinarivo, Tamatave, Antsirabe et Fianarantsoa, Centre de Formation Professionnelle « CFP Ilofosana » à Antanetimboahangy, Département Biologie animale de l'Université d'Antananarivo, FOFIFA DRZV, INRA, CIRAD, CEFFEL, CEFTAR / MFR de Tamatave et le Pôle agricole de Mangarano

Bénéficiaires directs

100 pisciculteurs de la Côte Est, 200 producteurs d'alevins et 1500 producteurs de poissons grossis en rizière

Contexte

Le poisson est de loin, la protéine animale la plus consommée à Madagascar. La consommation per capita est estimée à 7 kg / an, contre moins de 5 kg / an pour la viande rouge. La production halieutique continentale représente une part importante de l'alimentation de la population malgache avec 35 % de la production halieutique totale estimée à 95 000 tonnes. En revanche, seulement 10 % de cette production continentale sont issus de l'aquaculture (Sources MPRH, INSTAT et FAO). La pêche continentale a longtemps permis d'alimenter les marchés urbains et ruraux du pays. La pression démographique provoque l'accroissement constant de l'effort de pêche et l'effondrement des ressources. Plus que jamais, la pisciculture est appelée à proposer une contribution importante à la sécurité alimentaire et au développement économique du pays.

L'action propose de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition des populations rurales par l'augmentation de la production piscicole dans 4 régions de Madagascar. La (rizi)pisciculture représente une voie de diversification intéressante pour les petites exploitations familiales. Elle permet un accroissement des revenus agricoles, augmente la disponibilité d'un produit alimentaire de base sur les marchés ruraux et renforce les capacités de résistance des communautés vulnérables dans des zones enclavées.

Les deux systèmes d'élevage piscicole retenus par l'APDRA dans le cadre de sa stratégie de développement de la pisciculture paysanne à Madagascar sont la rizipisciculture (Carpes) sur les Hauts Plateaux (Région Itasy, Vakinankaratra et Haute Matsiatra) et la polyculture extensive sur étangs barrage (Carpes, Tilapias et Heterotis) sur la Côte Est (Région Atsinanana).

Actions mises en œuvre

Sur la Côte Est

En 2011, les activités menées en Région Atsinanana ont concerné 15 pisciculteurs en systèmes semi-intensifs existants et 26 producteurs désireux d'initier une pisciculture en étang barrage.

L'activité qui prévoyait l'appui conseil aux exploitations piscicoles semi-intensives a été maintenue en partenariat avec la DRP de Tamatave. Au total, 9 missions conjointes sur le terrain ont été effectuées en 2010-2011. Elles ont permis de rencontrer et d'évaluer 13 exploitations piscicoles. Le diagnostic est assez critique sur le plan de la durabilité et de la rentabilité des piscicultures. Il permet néanmoins d'identifier les pisciculteurs qui disposent du potentiel de base nécessaire pour envisager une évolution vers une pisciculture rentable et durable.



Concernant l'appui à l'installation de producteurs en étang barrage, le principal enjeu du démarrage de l'action a été l'adaptation d'une démarche méthodologique et d'un système d'élevage au contexte spécifique de la Région Atsinanana prenant en compte :

- Le risque cyclonique pour le dimensionnement des aménagements. Il s'agit de relever certaines normes utilisées comme la largeur des trop-plein et la hauteur de la revanche (différence entre la hauteur maximale de l'eau et le sommet de la digue).
- L'intégration optimum des systèmes rizicoles et piscicoles. La riziculture pratiquée dans les bas-fonds de la Côte Est est beaucoup plus extensive que celle pratiquée sur les Hauts Plateaux. Le cycle d'élevage du poisson, notamment sa durée, est adaptée en fonction du cycle du riz qui s'étale sur 4 à 6 mois en fonction des sites et des variétés utilisées. L'un des trois propriétaires d'étangs barrages fonctionnels a mis en œuvre cette synchronisation en procédant en novembre 2011 au repiquage d'une partie de son étang et à son empoissonnement quasi simultanément.
- L'identification d'un prédateur pour le contrôle de la population de tilapia dans l'étang de grossissement. Des expérimentations ont été menées à la station piscicole d'Ivoloina, près de Tamatave. Trois espèces ont été testées au cours de la première année du projet pour jouer le rôle de prédateur : le *Glossogobius giuris*, l'*Eleotris sp.*, le *Paratilapia sp.*

En parallèle, l'équipe a sensibilisé 36 producteurs dans 3 fokontany. Parmi ces 36 producteurs, 16 familles ont manifesté leur intérêt pour initier une démarche d'installation. A la fin 2011, on compte 2 pisciculteurs en production, 2 pisciculteurs en construction et 12 candidats à l'installation. Les 10 autres planteurs ont adopté une position d'attente et d'observation.

Sur les Hauts Plateaux

Les formations sur la production d'alevins pour la campagne 2011 (septembre 2011-décembre 2011) ont été dispensées auprès de 82 éclosiers dans les

3 régions d'intervention des Hauts Plateaux. Ces sessions de formation comprennent 2 modules : la sélection des géniteurs de carpes et préparation de l'alevinage et la reproduction de la carpe.

Les formations sur le grossissement abordent différents thèmes : la biologie des poissons, l'aménagement des étangs ou des rizières (diguettes, canaux refuges, filtres), la densité d'empoissonnement, la fertilisation des parcelles et l'alimentation des poissons, la gestion de l'eau et l'intégration dans les systèmes de production agricoles et les calendriers agricoles. En 2011, les formations sur le grossissement de saison ont été menées auprès de 114 exploitations des 3 régions.

Au total, les 188 000 alevins produits en 2011 par les écloseries paysannes ont permis l'empoissonnement de plus de 90 ha de rizière, pour une production estimée pour 2012 à près de 19 tonnes contre 13,5 tonnes en 2011.

Dans les 4 régions d'intervention

Les activités menées dans le domaine de la génétique de la carpe ont débuté en septembre 2011 dans le Vakinankaratra. Elles s'appuient sur les premiers résultats obtenus en 2009 par l'APDRA et l'INRA à l'échelle de la Commune de Betafo, dans le Vakinankaratra. Une étudiante du DBA de l'Université de Tana a réalisé des enquêtes approfondies auprès d'une association de Pêcheurs du Lac Andranobe, d'un Producteur Privé d'Alevins proche d'Antsirabe et d'une écloserie paysanne dans le district de Mandoto. Plus de 100 échantillons de nageoires ont été prélevés, répertoriés (photos, mensuration, coordonnées GPS) puis transmis au laboratoire INRA de la génétique du poisson de Jouy-en-Josas. Ces échantillons ont été complétés par des prélèvements en provenance des trois autres régions d'intervention du projet, ainsi que de la Région Amoron'i Mania (Ambositra) où l'APDRA dispose également d'un bureau.

Des activités de renforcement organisationnel ont été menées auprès de 9 organisations professionnelles (MVPT, VFTM, FKH, FIFIMPAVA,

VFTV, Fanantenana II, CRUA, FIKOTAMIFI, AASPAMI regroupant 3 000 bénéficiaires), de groupements de base et de centres de formation professionnelle.

La diffusion du journal « La Voix des Rizipisciculteurs » s'est poursuivie en 2011 avec 4 nouveaux numéros. Ce journal édité depuis maintenant 6 ans sert de vecteur d'informations pour les producteurs et de tribune pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement piscicole.

Résultats atteints

Le projet a appuyé directement 358 exploitations piscicoles réparties comme suit :

- 82 écloseries paysannes et 246 rizipisciculteurs sur les Hauts Plateaux ;
- 26 candidats à l'installation sur la polyculture extensive et 2 écloseries communautaires de carpe sur la Côte Est.

Les 82 écloseries paysannes de La Haute Matsiatra et de l'Itasy ont produit en 2011, 188 360 alevins soit une progression de près de 70 000 alevins par rapport à 2010. En 2012, l'appui aux écloseries paysannes sera étendu au Vakinankaratra. Pour la campagne de grossissement 2011, l'équipe a enregistré une production supplémentaire de 6,3 tonnes de carpes sur les Hauts Plateaux et une production supplémentaire de 13,5 tonnes de poissons avec un impact significatif en Haute Matsiatra.

Sur la Côte Est, le processus d'installation est en cours. Seulement trois groupes de producteurs ont débuté le processus d'installation. Les dynamiques de production et d'autonomisation sont plus lentes mais l'intérêt des producteurs pour la pisciculture reste extrêmement fort. La production de poisson deviendra significative à partir de 2013 car les dynamiques d'installation prennent plus d'un an du fait de l'importance des travaux et de l'investissement. Les premières récoltes auront lieu en 2012.

Perspectives

En 2012, l'APDRA mettra à disposition un animateur conseiller piscicole expérimenté guinéen qui formera et accompagnera les animateurs principalement sur les questions d'aménagement, mais aussi sur les techniques d'animation et de pratique piscicole. L'objectif pour 2012 sera donc d'ouvrir au moins 3 nouvelles zones sur 2 Communes et de sensibiliser de nouveaux groupes de candidats. Au moins 10 barrages devront être en production.

Afin d'approfondir toutes les pistes de recherche sur l'adaptation des systèmes d'élevage au contexte agro environnemental de la Côte Est de Madagascar, un stage sera mis en place dès la fin du second trimestre 2012. Il permettra d'intensifier les expérimentations sur les prédateurs, et sur la polyculture, d'analyser plus en détail les cycles de production en cours et de capturer des couples d'hétérotis dans le milieu naturel.

L'action de l'APDRA sur les Hauts Plateaux se diversifiera en 2012 à la demande de certains Rizipisciculteurs bénéficiaires des activités du projet souhaitant poursuivre leur investissement en pisciculture dans les étangs barrage. Les premières prospections auront lieu en Haute Matsiatra au cours du troisième trimestre 2012, en collaboration avec l'organisation régionale MVPT.

Les activités sur la génétique de la carpe se poursuivront en 2012. Afin d'augmenter l'ampleur géographique des enquêtes et des analyses, des stagiaires français et malgaches seront mobilisés pour décrire les systèmes d'élevage, prélever et analyser plus de 1 200 échantillons afin d'identifier différentes souches présentes dans le pays. L'un des objectifs est de proposer des schémas de sélection durable pour des producteurs à différentes échelles (locales, nationale) permettant de préserver voire d'améliorer les qualités des poissons élevés. Des tests de performances seront mis en place à partir d'octobre 2012 dans la station piscicole de Miarinarivo en Itasy. Des missions d'experts de l'APDRA et de l'INRA sont prévues à cette occasion.

Un atelier national de concertation sur la génétique de la carpe et du tilapia se tiendra en juillet 2012.





MADAGASCAR

PROJET D'APPUI AUX DYNAMIQUES PISCICOLES DANS LE VAKINANKARATRA ET L'AMARON'I MANIA

Date de démarrage

03/2011

Date d'échéance

11/2012

Localisation

Régions du Vakinankaratra et Amaron'iMania

Financements

Agence Française de Développement - Projet de mise en valeur et de protection de bassins versants et de périmètres aménagés ou réhabilités dans les régions de Vakinankaratra, d'Amoron'i Mania, de Vatovavy Fitovinany et d'Atsimo Atsinanana

Partenaires

Directions Régionales d'Antsirabé et Ambositra, Semi Direct Madagascar, AVSF

Bénéficiaires directs

180 producteurs d'alevins et 600 producteurs de poissons grossis en rizière

L'intégration riz – poisson permet d'optimiser les ressources disponibles (terre, eau), d'augmenter les rendements en riz de 10% (source FAO) et de produire des protéines halieutiques sans exercer de pression supplémentaire sur l'environnement. Les analyses agronomiques menées par l'antenne Malgache de l'APDRA sur Antsirabe montrent un réel potentiel de restauration de la fertilité des sols par la rizipisciculture qui demande aux paysans peu d'investissements.

Les producteurs des 2 régions sont confrontés au problème d'accès aux alevins (disponibilité et coût) dont la production est quasi inexistante dans la Région Amaron'i Mania. Cette difficulté limite les densités d'empoissonnement et donc les rendements obtenus.

L'installation durable d'écloseries paysannes apparaît comme une priorité dans la stratégie de développement de la rizipisciculture. La diffusion des pratiques améliorées de grossissement en rizière constituera également une innovation.

Activités mises en œuvre

La campagne d'alevinage 2010-2011 a été menée auprès de 120 producteurs du Vakinankaratra et 69 producteurs de l'Amoron'i Mania. Des formations sur la production d'alevins (stockage, sélection des géniteurs, mise en pose, alevinage) ont donc été organisées.

En Amaron'i Mania, l'APDRA a facilité l'acquisition de géniteurs femelles en effectuant le transport de poissons matures du Vakinankaratra achetés par les producteurs jusque dans les périmètres d'intervention d'Amoron'i Mania.

Des formations au grossissement des poissons en rizières ont été dispensées auprès de 144 producteurs du Vakinankaratra lors de 14 sessions (10 en saison et 4 en contre saison) et

77 rizipisciculteurs d'Amoron'i Mania durant 6 sessions de formation.

Pour la campagne 2010 – 2011, ce sont 198 bénéficiaires qui ont fait l'objet d'un suivi régulier de la part des animateurs.

En 2011, 4 numéros du journal « La Voix des Rizipisciculteurs » ont été publiés. Ils ont accordé une part importante aux activités menées sur les 4 Communes d'intervention du projet. Ce journal édité depuis maintenant 6 ans sert de vecteur d'information pour les producteurs et de tribune pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement piscicole.

Dans le cadre du projet BVPI SE / HP, l'APDRA a participé à la formation des élèves du collège agricole d'Ambondromisotra. Des formations théoriques et pratiques sur la rizipisciculture et sur l'élevage de poissons en étangs ont été dispensées (aménagement, grossissement, reproduction, etc.).

Un voyage d'étude pour les nouveaux bénéficiaires d'Amoron'i Mania avec la visite de parcelles et les échanges avec les pisciculteurs expérimentés de la zone de Betafo a été organisé. L'objectif des voyages d'échanges est d'initier chez les producteurs le sentiment d'appartenance à un groupement professionnel. Ces voyages d'échanges sont donc destinés à renforcer la cohésion entre les producteurs d'un même Fokontany et de poser les bases d'une éventuelle démarche de structuration à l'initiative des producteurs.

Résultats atteints

Dans le Vakinankaratra, le nombre total d'alevins produits sur l'ensemble des 4 périmètres dépasse les 217 000, et ce avec presque un alevineur sur deux qui n'a pas pu effectuer cette activité. Cela démontre donc une meilleure maîtrise de ce type de production par les bénéficiaires. D'autre part, 130 700 alevins ont été mis

en vente : l'accès aux alevins pour les grossisseurs est donc facilité.

Le nombre moyen d'alevins (âgés d'au moins deux mois) produits par géniteur est de l'ordre de 2 500, et chaque alevineur a pu produire en moyenne 3 570 alevins. Soit, avec un alevin vendu à un minimum de 100 ariary, un gain de plus de 357 000 ariary pour les bénéficiaires ayant pratiqué cette activité.

Grâce à une augmentation de la densité d'empoissonnement, la progression du rendement analysée sur un échantillon d'une trentaine de producteurs augmente en moyenne de 50% par rapport à la campagne dernière.

La faiblesse des rendements était, au cours des campagnes passées, souvent liée à la faiblesse des densités finales, elle-même liée aux densités d'empoissonnement et à la survie des poissons. Cette caractéristique montrait clairement que le facteur limitant au développement de la rizipisciculture n'était pas d'ordre foncier, mais plutôt du manque d'accessibilité à l'intrant alevins. Grâce aux productions d'alevin et à sa plus grande disponibilité géographique, les densités d'empoissonnement ont augmenté, et ainsi les rendements en poissons en sont donc meilleurs.

Par ailleurs, les faibles survies des carpes constatées dans certaines parcelles affectent les rendements de façon très négative. Si l'assèchement des rizières avant l'introduction des alevins semble permettre une diminution des mortalités, d'autres facteurs comme la prédation des oiseaux, le vol et les sabotages semblent plus difficiles à maîtriser.



Contexte

Face aux problèmes de malnutrition et de pauvreté, l'État malgache et les acteurs du développement agricole ont cherché à réduire le déficit protéique des populations rurales en favorisant la diffusion des systèmes d'élevage rizipiscicoles accessibles aux petites exploitations agricoles des Hauts Plateaux.



RÉPUBLIQUE DU CONGO ET RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION DE FORMATEURS EN PISCICULTURE CONTINENTALE POUR UNE SÉLECTION DE PETITES FERMES PISCICOLES COMMERCIALES

Date de démarrage :

11/2010

Date d'échéance

11/2011

Localisation

Zones urbaines et péri-urbaines de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire en République du Congo et de Kinshasa en République Démocratique du Congo

Financement

Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE), Conseil Général de l'Essonne

Partenaire

Groupement Agro-Piscicole de Brazzaville (GAPB), Groupement Agro-Piscicole de Kinshasa (GAPK), Fédération des Pisciculteurs du Kouilou (FPK), Corporation des Pisciculteurs du Niari (CPN)

Bénéficiaires directs

31 fermes piscicoles

d'une trentaine de fermes piscicoles péri-urbaines aux niveaux technique et organisationnel et ainsi qu'une meilleure gestion de leur activité.

La plupart de ces fermes sont partie intégrante d'exploitations agricoles plus grandes et produisent déjà du poisson, généralement du tilapia et, moins systématiquement, du clarias. Pour les grandes villes de Kinshasa, Brazzaville et Pointe Noire, le contexte économique est favorable à une pisciculture semi-intensive via l'utilisation de sous-produits de l'élevage et/ou de l'industrie alimentaire. A Dolisie, la pisciculture est une activité plus récente, moins maîtrisée et souffrant d'une moindre accessibilité des intrants. Dans tous les cas, le poisson de pisciculture s'écoule facilement sur les marchés.

L'APDRA intervient avec l'aide de 4 formateurs piscicoles et 1 coordinateur congolais, sélectionnés par le CDE, accompagnés par un assistant technique ivoirien de l'APDRA, chargé de superviser les

activités et les formations du projet.

Activités mises en œuvre

D'une durée de 12 mois, la phase d'assistance technique a démarré le 1er novembre 2010 auprès de 31 fermes piscicoles.

Des formations sur l'alevinage et le grossissement du tilapia ont été dispensées auprès des techniciens et/ou aux promoteurs des fermes. Elles visaient à maîtriser l'identification de l'*Oreochromis niloticus*, à pratiquer le sexage des tilapias, à comprendre l'intérêt de l'intégration de l'*Hemichromis fasciatus* comme prédateur, à calculer les densités des poissons en grossissement adaptées à la capacité de mobilisation des intrants, etc.

Des étangs d'alevinage ont ensuite été lancés pour permettre à chaque ferme de produire le nombre d'alevins nécessaires pour satisfaire les besoins de production préalablement déterminés sur la base des objectifs de production et de la capacité de production de chaque ferme.

Plusieurs types de fertilisation ont été testés afin de les comparer au système habituellement mis en place avec de l'aliment : drêche/lisier de porc, son de blé/lisier de porc, son de blé/farine de poisson, urée/son de blé. Des formations pratiques ont

été dispensées sur le mode de distribution des aliments (épandage) et sur les quantités à mettre par surface inondée.

D'autres sessions de formation ont été organisées sur la reproduction artificielle des silures à Brazzaville et à Pointe Noire et sur le grossissement du Clarias.

Des polycultures pilotes d'*Heterotis niloticus* avec le tilapia ont été mises en place en étang dans 3 fermes de Kinshasa. L'encadrement technique des fermes s'est matérialisé par la mise en charge d'étangs suivis par l'assistant technique et les formateurs locaux sur la quasi-totalité des fermes.

Des travaux d'amélioration des aménagements piscicoles ont été réalisés à l'aide d'une lunette topographique comme l'amélioration de la vidange par l'approfondissement du canal ou le repositionnement du tuyau. Certaines digues-aval mal faites, qui présentaient des risques de débordement ont été reprofilées.

Des séances de formation sur la pêche en étang ont été organisées sur toutes les fermes encadrées avec la senne du projet pour apprendre aux techniciens et/ou aux promoteurs les bonnes

Contexte

En juin 2010, l'APDRA s'est vu confier la mise en œuvre du projet d'assistance technique et formation de formateurs en pisciculture continentale pour une sélection de petites fermes piscicoles commerciales en République Démocratique du Congo et en République du Congo, par le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE). Ce projet fait suite aux précédentes actions d'appui à la pisciculture mises en œuvre par le CDE depuis 2006 dans les zones urbaines de Kinshasa, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Son objectif général est d'appuyer une sélection



pratiques de pêche sans abaisser le niveau d'eau des étangs surtout au moment des pêches de contrôle et des pêches partielles pour la vente.

L'amélioration de la gestion des fermes de pisciculture passe par une meilleure maîtrise au sein de ces fermes des résultats techniques et économiques de la pisciculture qui elle-même passe par une meilleure collecte des données de suivi des cycles de production. Afin de faciliter ce travail et l'interprétation des données, un outil simple de collecte de données (cahier avec les données de chaque empoissonnement et les rations d'intrants apportées aux étangs) a été proposé aux techniciens et/ou aux promoteurs des fermes. Des formations pratiques des techniciens et/ou promoteurs des fermes à l'analyse de leurs résultats, en particulier sur la rentabilité de leurs systèmes, à partir de leurs données déjà récoltées ou des cahiers de suivi remplis au cours du projet ont été dispensées.

A l'issue de la phase de démarrage, les promoteurs et les organisations de producteurs disposent d'un diagnostic des fermes permettant de faire ressortir les besoins en termes d'infrastructure, de matériel, de technique d'élevage et de gestion de chaque ferme.

Des appuis techniques ont permis de répondre (en partie) aux besoins identifiés. En effet, l'hémichromis et l'hétérotis ont été intégrés à la polyculture traditionnelle tilapia-silure. Au moins un test d'étang de reproduction a été conduit sur chacune des fermes. Des tilapias de plus de 250 g ont été obtenus. Des outils de suivi des cycles de production (cahier de suivi) et des outils de gestion des fermes ont été proposés aux promoteurs des fermes. Des tests d'aliments composés ont été conduits au sein de quelques fermes. Des formations en reproduction artificielle des silures ont été dispensées et des essais de grossissement des larves ont été conduits. 1500 alevins de silures de plus de 30 g ont été obtenus en une reproduction.

Perspectives

Le projet qui s'achève a permis de passer en revue beaucoup de thèmes de la pisciculture encore méconnus des pisciculteurs congolais depuis la réalisation des aménagements jusqu'à la vente sur les marchés du poisson produits. Il a créé indéniablement un véritable engouement autour de la question de la pisciculture.

La pisciculture congolaise dispose d'énormes potentialités qui sont encore trop peu exploitées. A court terme, l'APDRA souhaite poursuivre l'appui auprès de ces fermes afin de renforcer les acquis de ce projet et augmenter le nombre de bénéficiaires. A moyen terme, l'APDRA souhaite diffuser

la démarche d'appui au développement de la pisciculture paysanne en proposant le système étang barrage.

Résultats atteints

Le projet a permis de renforcer les capacités techniques de 4 formateurs nationaux capables d'assurer le suivi des fermes piscicoles.



GUINÉE

MISSION PRÉPARATOIRE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZIPISCICULTURE EN GUINÉE FORESTIÈRE (PDRPGF)

Date de démarrage

24/09/2011

Date d'échéance

05/12/2011

Localisation

Préfectures de N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, Guékédou en Guinée Forestière

Financement

Fonds d'Études et de Renforcement de Capacités (FERC) de l'Agence Française de Développement (AFD)

Partenaires

Direction Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture continentale du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA), France Volontaires, Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPR-GF), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Fédération des Rizipisciculteurs de Guinée (FRP-GF), Confédération Nationale des Organisations Paysannes en Guinée (CNOP-G), Observatoire National de la République de Guinée (ONRG), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (IRAG), Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB).

Contexte

La faible productivité du secteur agricole guinéen en général, et de la pêche/aquaculture en particulier, est à l'origine de difficultés alimentaires récurrentes, difficultés qui s'accroissent en milieu rural. Bien que le poisson couvre plus de 60% des besoins en protéines animales des populations, la Guinée est contrainte d'importer plus de 20 000 tonnes de poissons congelés chaque année. Pour améliorer la production nationale, le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) a adopté, en janvier 2011, sa nouvelle politique de développement du secteur de la pêche, qui vise, entre autres, à accroître la sécurité alimentaire par l'augmentation de la consommation de poisson. Bien que la création de la Direction Nationale de la Pisciculture soit récente, les potentialités de cette activité sont reconnues par les autorités guinéennes depuis de longues années.

En effet, les résultats du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF), financé à hauteur de 1,8M€ par l'Agence Française de Développement (AFD) entre 2000 et 2008 et mis en œuvre par France Volontaires et l'APDRA, ont été remarquables, puisque à son terme : 350 rizi-pisciculteurs étaient en production sur 70 hectares, permettant de produire environ 80 tonnes de poissons et 220 tonnes de riz paddy. Ce projet a donc permis de mettre en place plusieurs centaines d'étangs barrages associant riz et pisciculture extensive, et de structurer une association professionnelle solide et dynamique.

Sur la base de ces résultats prometteurs, la République de Guinée a obtenu de l'AFD un nouveau financement pour prolonger cette première opération. L'APDRA ayant été identifiée comme maître d'œuvre, une mission préparatoire au démarrage du nouveau Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière (PDRPGF) a été réalisée.





CORÉE DU NORD

PROJET FISH FOR KIDS

Date de démarrage

01/01/2010

Date d'échéance

30/10/2012

Localisation

Districts de Sinhung et Hamhung

Financement

Triangle Génération Humanitaire (TGH)

Bénéficiaires directs

2 coopératives piscicoles, 10 575 personnes dépendant de 261 institutions d'aide à l'enfance

Activités mises en œuvre et résultats atteints de la mission

Un état des lieux des 2 coopératives a été réalisé permettant d'évaluer la qualité des aménagements des bassins d'élevage et de pré grossissement, la maîtrise des techniques de pêche et de manipulation des alevins et des poissons marchands (pêche des alevins et des poissons au filet senne, tri et manipulation des poissons, transport de poissons vivants).

Une analyse détaillée de la mise en œuvre et des résultats des tests d'alevinage a été menée en comparaison avec la saison 2010.

Des pistes d'amélioration des écloseries et de l'alevinage dans les deux fermes, en particulier dans l'objectif d'obtenir des reproductions plus précoces ont été formulées.

Des recommandations et propositions ont été formulées quant à l'utilisation de nouveaux matériels (table de tri, système d'oxygénation de l'eau pour le transport, cages flottantes) et l'amélioration des techniques de pêche.

Le chargé de mission a pu constater l'appropriation et l'adaptation des techniques proposées lors de la dernière mission, surtout dans le cas de la ferme de Sinhung, probablement du fait du passé salmonicole du site.

Une mission à Dandong en Chine (frontière coréenne) a été couplée à la mission en Corée. Deux fermes ainsi qu'un fournisseur de matériel (pompes) ont été visités. Les données récupérées sur ces sites (même température, problèmes de gel des étangs, reproductions avancées, alimentation des alevins) nous permettent de conforter les principales propositions du projet.

Perspectives

Une nouvelle mission devrait être conduite par des experts de l'APDRA début 2012 afin d'aménager les écloseries dans l'optique de pratiquer des reproductions artificielles avancées.

Actions mises en œuvre

Dans la perspective d'un démarrage début 2012 du Projet de Développement de la Rizipisciculture en Guinée Forestière (PDRPGF), l'APDRA a donc réalisé une mission au cours du quatrième trimestre 2011 pour répondre à un objectif double, à savoir

- Préparer les contrats de maîtrise d'œuvre, les contrats des marchés des différents prestataires, ainsi que les multiples dossiers d'appels d'offres ;
- Prospector de potentielles nouvelles zones d'intervention du projet.

Ce deuxième objectif visait donc à évaluer les possibilités d'introduction du modèle de pisciculture en étang de barrage dans trois préfectures de Haute Guinée (Faranah, Kissidougou, Kérouané) et une préfecture de Guinée Forestière (Beyla).

Sur le terrain, l'évaluation a porté, à la fois, sur la demande et la réceptivité des populations à la pisciculture, le contexte piscicole des zones visitées, mais aussi sur la faisabilité technique de ces aménagements selon le modèle d'élevage promu par l'APDRA, au travers de l'identification de bas-fonds aménageables.

Résultats atteints

A l'issue de la mission, l'APDRA a soumis à l'AFD les propositions des contrats mentionnés ci-dessus et un rapport de mission sur l'acceptabilité du projet sur les nouvelles zones identifiées. Des différentes visites de terrain, dont les sites ont été identifiés par les autorités préfectorales et les communautés locales, il ressort que :

- En Haute Guinée, les zones de Banian (préfecture de Faranah), Sangardo et Dembadou (préfecture de Kissidougou) présentent des caractéristiques agro-climatiques, pédologiques et topographiques favorables à la construction d'étangs barrages piscicoles, cependant la démarche devra être adaptée à ce contexte spécifique ;
- En Guinée Forestière, la préfecture de Beyla semble également pouvoir bénéficier de cette intervention. Les zones de Galaye Brikoïta

et Moribadou correspondent également aux exigences techniques.

D'une manière générale, la mission a également noté un fort engouement des populations pour la pisciculture. Le statut foncier des terres de bas-fonds et la capacité des exploitants agricoles rencontrés à mobiliser la main d'œuvre nécessaire pour réaliser les travaux se prêtent également à la stratégie d'intervention du PDRPGF. Ainsi, le projet pourrait intégrer ces nouvelles zones.

Perspectives

Le lancement du PDRPGF, escompté au premier semestre 2012, permettra à l'APDRA en collaboration avec le MPA de renforcer les dynamiques piscicoles insufflées en Guinée Forestière au cours de l'intervention précédente. Les perspectives attendues, à une échéance de 5 ans, sont : la production annuelle de 300 tonnes de poissons et 900 tonnes de riz grâce à l'implication de 1 000 rizi-pisciculteurs sur une surface d'étangs barrages atteignant 360 hectares.

Des partenariats avec des structures locales devraient ainsi permettre l'atteinte de ces résultats, et notamment au travers de la mobilisation des opérateurs professionnels guinéens suivants :

- L'Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF) et l'Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER) pour la composante Animation et Formation ;
- La Fédération des Rizipisciculteurs de Guinée Forestière (FRP-GF) et la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOP-G) pour la composante Appui à la Profession ;
- L'Observatoire National de la République de Guinée (ONRG), l'Institut National pour l'Appui au Développement Rural (IRAG), le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB) pour la composante Evaluation et Recherche.

Contexte

L'APDRA intervient au travers d'une assistance technique sur le projet «Fish for Kids» (Enhancing dietary diversity for children dependent on Child Welfare Institutions in DPRK) mené par Triangle Génération Humanitaire (TGH) en République Populaire de Corée du Nord. Cette assistance technique et les conseils à la mise en place des systèmes piscicoles qu'elle implique sont réalisés au travers d'échanges soutenus avec l'équipe de TGH et de plusieurs missions par ans sur le terrain.

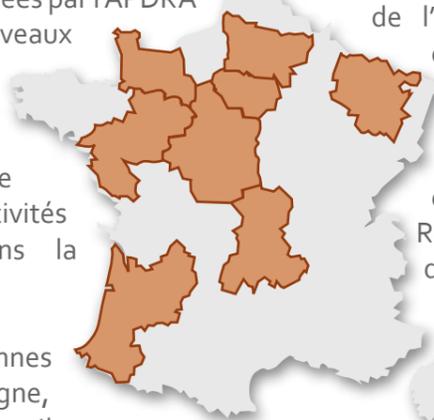
Le projet intervient auprès des fermes coopératives de pisciculture de Sinhung et de Yongwang ainsi que de la filière post-production à destination des institutions locales en charge de l'enfance du district de Sinhung et de la ville de Hamhung. Il vise, précisément, à contribuer à l'amélioration durable de l'alimentation de 10 575 enfants à travers l'amélioration de la production de poisson sur ces fermes et sur l'amélioration de la chaîne de distribution de ce poisson.

En 2011, l'APDRA a réalisé la quatrième mission d'évaluation et d'appui-conseil du projet et a organisé un voyage d'étude piscicole en France (Sologne et Brenne) pour une délégation Nord-Coréenne.

La vie associative

ANIMATION DES ANTENNES RÉGIONALES

L'association anime des antennes régionales pour être à proximité des adhérents, à l'écoute et au contact des collectivités territoriales et des partenaires régionaux. Ces antennes visent d'une part à représenter l'association auprès des acteurs régionaux, à sensibiliser de nouveaux sympathisants de l'APDRA et à communiquer localement sur les actions menées par l'APDRA en vue d'éventuels nouveaux partenariats. Elles permettent une représentation régionale favorisant ainsi des relations de proximité et une meilleure communication avec les collectivités territoriales impliquées dans la coopération décentralisée.



En 2011, l'APDRA anime 8 antennes régionales : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Centre, Ile de France où est situé le siège de l'association, Lorraine, Pays de la Loire et Picardie. Au travers de ces antennes, l'association a développé de nombreux échanges avec les acteurs régionaux visant à mieux communiquer sur les avancées des projets qu'ils cofinancent.

Antenne en Région Basse-Normandie

La région Basse-Normandie a renouvelé son appui pour le développement des activités piscicoles et rizipiscicoles dans la Région Atsinanana à Madagascar dans le cadre de sa coopération décentralisée.

Le mardi 25 octobre 2011, l'APDRA a participé à la journée «L'agriculture et le défi alimentaire», organisée à Caen par l'association Horizons Solidaires. Cette journée fut l'occasion pour l'APDRA de présenter sa démarche et ses actions en matière de développement piscicole à Madagascar à un auditoire composé de membres d'associations oeuvrant pour la solidarité internationale en Basse Normandie.

Antenne en Région Centre

L'APDRA a animé l'atelier de réflexion « La

pisciculture paysanne, un levier pour renforcer la sécurité alimentaire » le samedi 19 novembre 2011 lors des 11èmes rencontres de la coopération internationale en Région Centre.

Les Universités d'Eté de l'APDRA en 2011 se sont déroulées chez un adhérent en Région Centre entre Bourges et Nevers.

Antenne en Région Lorraine

L'antenne Lorraine a maintenu des contacts réguliers auprès du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général Meurthe et Moselle et de l'association ASSAJUCO pour leur exposer les avancées du projet pour une «Pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun» (PVCOC) et du «Projet de Structuration d'un Réseau Pérenne de Pisciculteurs dans les Régions Centre et Ouest du Cameroun» (PSRPP).

Antenne Ile de France, siège de l'association

En Ile de France, l'APDRA développe des collaborations avec la Mairie de Massy et le Conseil Général de l'Essonne. Ce dernier s'est engagé à cofinancer pendant 3 ans les activités de développement de la pisciculture menées par l'APDRA dans ses différentes zones d'intervention.

Depuis 2008, l'APDRA tient un stand à la Fête des Associations de Massy, afin de présenter au grand public ses pays d'interventions, ses différents projets et sa vision du développement de la pisciculture.

ACTIONS DE FORMATION

L'APDRA est reconnue organisme de formation, dans ce cadre, elle met en place régulièrement des formations auprès d'étudiants en aquaculture, auprès de volontaires avant leur départ sur le terrain et auprès de cadres africains.

Formation des Volontaires de Solidarité Internationale

En 2011, deux volontaires ont rejoint les équipes projet de l'APDRA sur le terrain. Avant leur départ, chacun a bénéficié d'une à deux journées de

formation aux techniques piscicoles, aux contextes d'intervention ainsi qu'à l'approche et aux diverses procédures de l'association. Ces formations se sont déroulées principalement au siège auprès du chargé d'opérations et sur l'exploitation piscicole de la Morinière en Région Centre.

Formation du Directeur Régional de l'APDRA en Région Atsinanana

En 2011, le Directeur de l'APDRA en Région Atsinanana (Madagascar) a participé à un stage de formation sur la démarche d'aménagement en étangs barrage. Les sessions de formation ont eu lieu en France (Massy, Région Centre et Lorraine) et au Libéria.



ANIMATION DE TEMPS FORTS ET ESPACES DE RÉFLEXION

Comme chaque année, l'association a organisé ses Universités d'Eté. Véritables espaces de rencontres et d'échanges entre salariés, adhérents, sympathisants et partenaires, ce moment a permis de faire le point sur l'ensemble des projets et des orientations stratégiques de l'APDRA avec pour objectif central de faire progresser la réflexion quant au développement de la pisciculture en Afrique.

Les Universités d'Eté se sont déroulées les 26, 27 et 28 août 2011 à Mornay-Berry en Région Centre. Les salariés (siège et terrains), les volontaires, ainsi que de nombreux membres et invités, se sont retrouvés pour échanger sur différentes thématiques, par exemple :

- L'état d'avancement des divers projets de l'APDRA par pays ;

- Les résultats de l'étude «Rôle des PME et des ONG dans le développement durable de l'aquaculture en Afrique Sub-Saharienne» menée en partenariat avec le CIRAD et présentée dans le rapport d'activité 2010 ;
- La comparaison des évaluations finales de deux projets APDRA en Guinée Forestière (2000-2008) et au Cameroun (2006-2011) ;
- L'adéquation entre les projets proposés par l'association et les attentes des principaux bailleurs de fonds.

COMMUNICATION ET COLLECTE DE FONDS

Une information relayée auprès des adhérents...

En 2011, l'APDRA a diffusé 3 lettres d'informations, *L'actu de l'APDRA*, auprès de ses adhérents. Cette lettre d'informations vise à informer régulièrement les membres de l'avancée des projets mais aussi de l'actualité de l'APDRA en France.



... Mais aussi dans les médias

L'association a publié un article intitulé « Un appui au développement de la pisciculture en Afrique en constant renouvellement » dans l'édition de novembre de la revue *Aquafilia*.

Des partenaires privés de plus en plus nombreux

En 2011, de nombreux adhérents, donateurs et partenaires privés ont par leur contribution permis la mise en œuvre des projets. Les fondations telles que la Fondation Seed Foundation et la Fondation Lemarchand ont permis le développement des actions à Madagascar. La Fondation ProVictimis a soutenu le projet IFIDEP au Libéria. Nous remercions l'ensemble de nos donateurs et partenaires pour leur fidèle soutien.

La gouvernance de l'association

L'APDRA PISCICULTURE PAYSANNE EST UNE ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE À BUT NON LUCRATIF. ELLE EST RECONNUE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DEPUIS LE 31 JUILLET 2006.

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION EST ASSURÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ÉLU POUR 2 ANS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 6 MEMBRES BÉNÉVOLES DONT 3 SONT DÉSIGNÉS POUR FORMER LE BUREAU. IL DÉFINIT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'APDRA EN S'APPUYANT SUR UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS SALARIÉS ET BÉNÉVOLES, VEILLE À LA COHÉRENCE DES ACTIONS MENÉES PAR L'ÉQUIPE SALARIÉE ET S'IMPLIQUE ÉGALEMENT DANS LE SUIVI DES PROJETS EN RÉALISANT DES MISSIONS TERRAIN.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle s'est tenue le samedi 14 Mai à Massy. Les responsables des projets ont présenté à l'Assemblée l'avancement des activités et les résultats obtenus en 2010 et les perspectives des projets pour 2011. Les comptes annuels 2010 arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

A partir de 2012, il a été décidé de déplacer l'Assemblée générale à l'occasion des Universités d'Été pour permettre la participation d'un plus grand nombre puisque c'est l'évènement qui chaque année réunit le plus d'adhérents.

L'ÉQUIPE DE L'APDRA

66 salariés dont 3 au siège de l'association, 5 expatriés et 58 salariés nationaux

L'APDRA est composée d'une équipe salariée, au siège et sur les projets, et d'une équipe bénévole aux compétences multiples dans des domaines divers : agronomie, pisciculture, économie, infographie, informatique, etc.

L'activité opérationnelle est placée sous la responsabilité de la Coordinatrice de l'association, elle est mise en œuvre par :

- Une équipe siège constituée d'une Coordinatrice, d'une Responsable Administratif et Financier et d'un Chargé d'opérations ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Marc OSWALD
Trésorier : Olivier SMEETS
Secrétaire : Daniel VERDIER
Administrateurs : Stéphane SANCHEZ, Anne-Marie BRUILLON et Claire GSEGNER

Tous les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois.

- Des équipes projets dans divers pays regroupant 5 salariés expatriés, 58 salariés nationaux directement affectés à l'exécution des projets et 6 volontaires français sont en charge de la mise en œuvre des projets ;

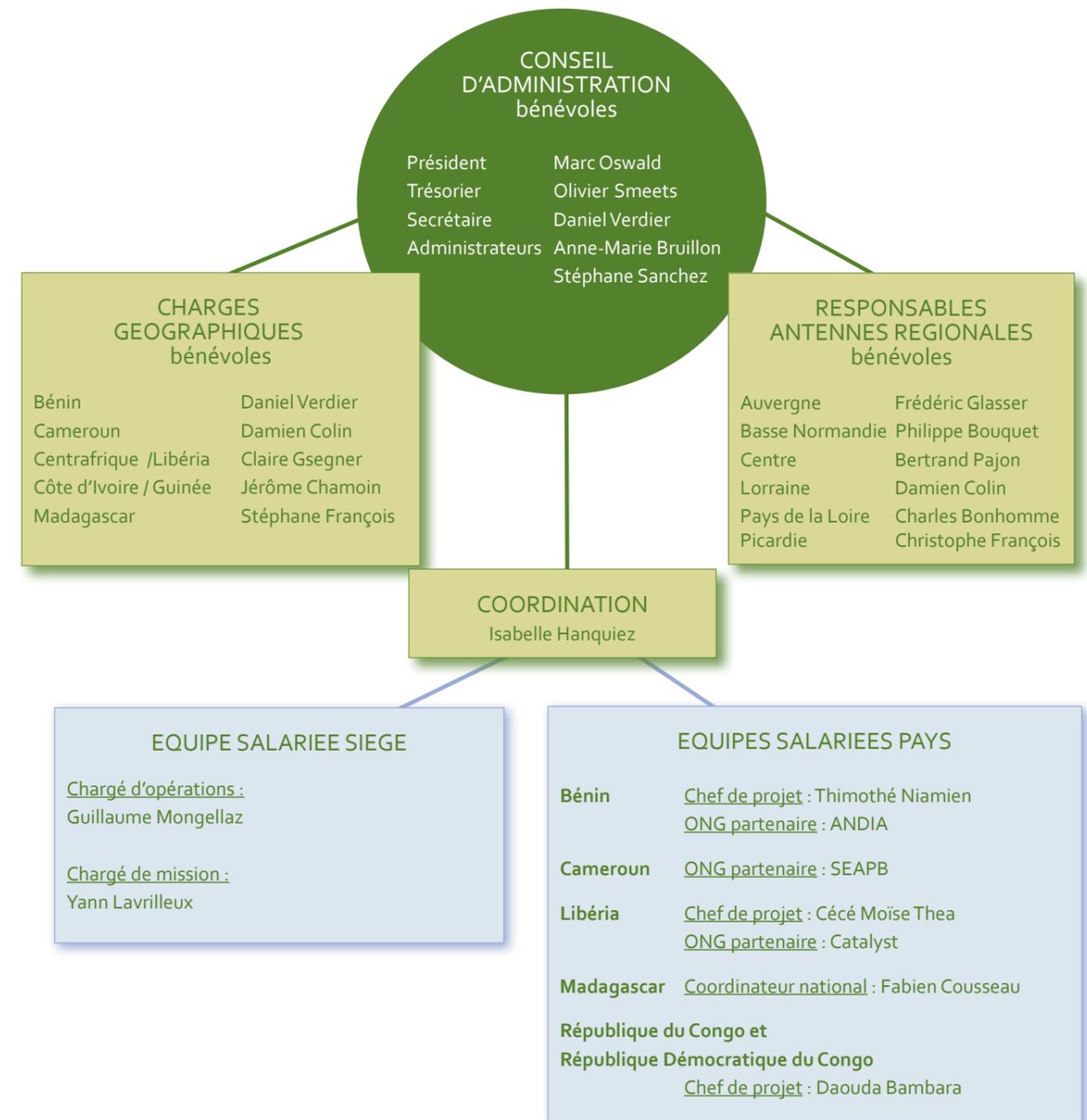
- 5 chargés géographiques bénévoles en charge du suivi opérationnel des projets. Ils effectuent des missions de suivi et échangent régulièrement avec les équipes de terrain et les salariés du siège sur les aspects concrets de l'action des projets. Ils valident les orientations définies dans les différentes actions.

Pour des actions spécifiques et pour l'animation des antennes régionales, l'APDRA mobilise un réseau d'une cinquantaine de bénévoles.

LES CHARGÉS GÉOGRAPHIQUES

Le Conseil d'Administration nomme les chargés géographiques ayant pour fonction le suivi d'un pays. Ils ont pour mission de vérifier que les actions menées par l'association sont en conformité avec les missions que s'est assignées l'APDRA, ils veillent à la cohérence des actions de l'APDRA et ils ont un rôle d'évaluation des actions de terrain.

ORGANIGRAMME DE L'APDRA AU 31 AOÛT 2011



Le rapport financier 2011

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2011 DE L'APDRA PISCICULTURE PAYSANNE ONT ÉTÉ CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES, MME NATHALIE BONNET, DU CABINET MICHEL CREUZOT. CETTE DERNIÈRE A PU CERTIFIER LA RÉGULARITÉ ET LA SINCÉRITÉ DES COMPTES POUR L'EXERCICE ÉCOULÉ.

LA SITUATION DÉFICITAIRE EN 2010 ET 2011 MONTRE QUE L'APDRA DOIT ENTREPRENDRE UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DE SON SYSTÈME DE GESTION, TÂCHE À LAQUELLE ELLE S'EST ATTELÉE EN 2012. L'AUGMENTATION DES PROJETS EN L'ÉTAT DEVRA ÊTRE SÉCURISÉE PAS LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.

COMPTE DE RÉSULTAT

	2011	2010
Chiffres d'affaires net	72 050	102 400
Subventions d'exploitation	887 756	889 610
Dons et cotisations	4 709	4 749
Produits financiers	4 367	186
Autres produits	797	2 654
Report des ressources (fonds dédiés)	343 965	87 261
Total des ressources	1 313 644	1 086 860
Charges d'exploitation	641 453	472 766
Autres charges externes	334 169	296 277
Charges financières	9 588	7 665
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	354 541	343 955
Total des charges	1 339 751	1 120 663
Résultat	-26 107	-33 803

Le compte de résultat de l'exercice 2011 montre l'augmentation du volume d'activité de l'APDRA par une hausse notable du total des dépenses et des ressources. Le résultat de l'année reflète cependant toujours la difficulté de l'association à asseoir le financement de ses dépenses du siège, ne disposant d'aucune subvention de fonctionnement ni de ressources propres conséquentes.

BILAN

ACTIF	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Actif immobilisé	12 120	154
Créances	489 817	495 198
Charges constatées d'avance	5 075	6 063
Total	507 012	501 415

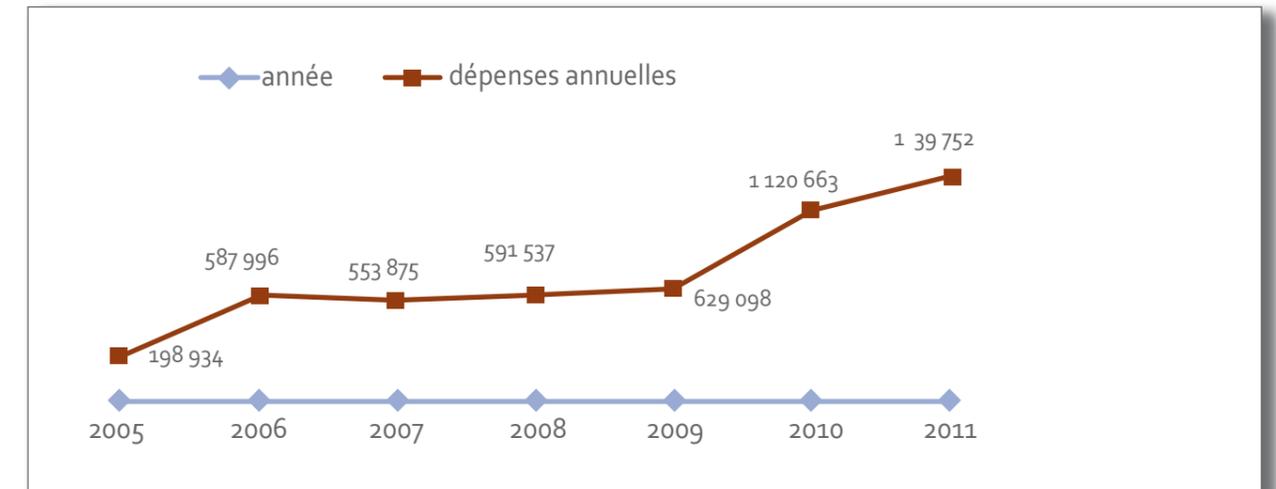
PASSIF	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Fonds propres	60 407	86 515
Fonds dédiés	353 457	343 276
Provision pour risques	6 498	
Dettes	86 650	71 624
Total	507 012	501 415

Les fonds dédiés constituent la part des subventions reçues dans l'année allouées aux exercices suivants, la majorité des projets menés par l'APDRA étant pluriannuels.

Les dettes constituent les salaires et charges sociales restant à régler en début d'exercice 2012.

ÉVOLUTION DU BUDGET ANNUEL DE 2005 À 2011

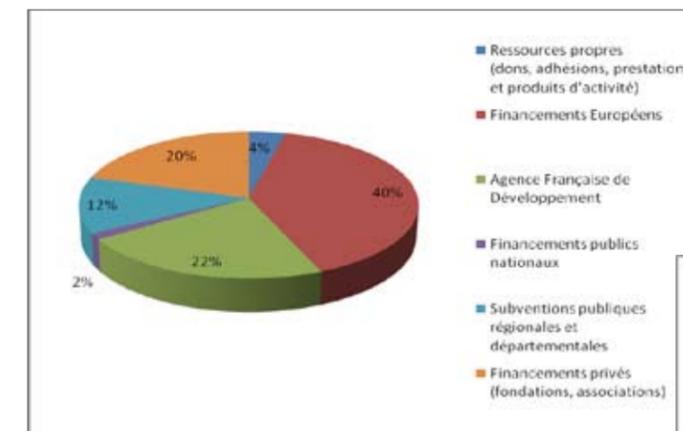
(en euros)



L'APDRA a connu deux grandes augmentations de son budget, en 2006 puis en 2010. Ces deux augmentations reflètent l'augmentation de l'activité de l'APDRA en terme de projets menés. En 2010, l'APDRA a débuté de nouveaux projets au Liberia, à Madagascar et au Cameroun.

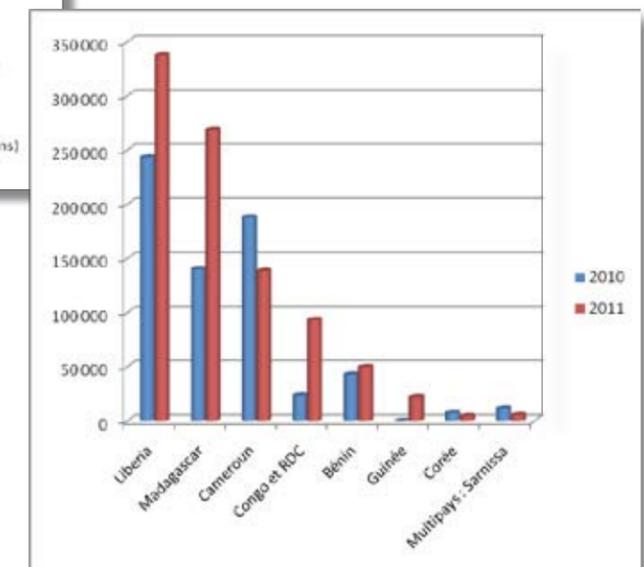
ORIGINE DES RESSOURCES 2011

Les ressources de l'APDRA proviennent essentiellement des subventions. Celles apportées par l'Union Européenne et l'AFD constituent 62% des ressources totales pour l'année 2011.



RÉPARTITION DU BUDGET PAR PAYS

(Dépenses en euros)



Les partenaires de l'APDRA

POUR MENER SES PROJETS ET GARANTIR LA DURABILITÉ DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE, L'APDRA CONSTRUIT DES PARTENARIATS AVEC DE NOMBREUX ACTEURS DU SUD MAIS AUSSI DU NORD.

CES COLLABORATIONS S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHÉ DE VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE EXISTANTS ET DE RENFORCEMENT DES INITIATIVES LOCALES. D'AUTRE PART, L'APDRA ENTRETIENT DE NOMBREUSES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS NATIONALES ET LES SERVICES TECHNIQUES DÉCENTRALISÉS DANS LES DIFFÉRENTS PAYS D'INTERVENTION.

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

En Guinée

- Fédération des Rizi-Pisciculteurs de Guinée Forestière (FRP-GF)

A Madagascar

- La Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations régionales FIKOPTAMIFI, FIMPIFI et VFTV
- La coopérative FIFIMPAVA d'Antsirabe (Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra)
- L'association Fanantenana II de Betafo (ou Association Espérance II)
- L'association AASPAMI de Miaryarivo (ou Association des producteurs d'alevins de Miaryarivo)
- La Coopérative MVPT de Fianarantsoa (Mpamboly Vary Piompy Trondro ou Producteurs de riz et de poissons)

En Côte d'Ivoire

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire
- Association des Pisciculteurs de Luénoufla
- Association des Pisciriziculteurs de Gnatroa
- Association des Pisciculteurs de Méagui

Au Congo

- Groupement Agro-Piscicole de Brazzaville (GAPB)
- Fédération des pisciculteurs du Kouilou (FPK)
- Association des pisciculteurs de Dolisie

En République Démocratique du Congo

- Groupement Agro-Piscicole de Kinshasa (GAPK)

ONG ET ASSOCIATIONS

En France

- France Volontaires
- Délégation Catholique pour la Coopération (DCC)
- AgriSud International
- Triangle Génération Humanitaire
- Filière Lorraine d'Aquaculture Continentale (FLAC)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)

Au Cameroun

- Service d'Etudes et d'Appui aux Populations à la Base (SEAPB)
- Centre d'Information et de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)

Au Bénin

- ANDIA

En Guinée

- Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPR-GF)

Au Libéria

- Catalyst Liberia Incorporated

A Madagascar

- L'ONG FERT à Antsirabe
- L'ONG MATEZA à Fénériver
- Le Pole Agricole de Tamatave

COLLECTIFS ET RÉSEAUX

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Centre de Ressources et d'Appui pour l'za Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Académie de l'Eau

- Aquafilia
- France Cyclid
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

En France

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Institut National Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)

A Madagascar

- Le FOFIFA (ou Centre national pour la Recherche appliquée au Développement rural)
- Le Département Biologie animale de l'Université d'Antananarivo
- L'Université St Joseph d'Antsirabe
- Le Centre de Formation des Techniciens Animateurs Ruraux (CEFTAR) / Maisons Familiales Rurales (MFR) de Tamatave
- Le Centre de Formation Professionnelle « CFP Ilofosana » à Antanetimboahangy
- Le centre de formation FERT / CEFFEL d'Antsirabe

Au Cameroun

- Institut des Sciences Halieutiques (ISH)
- Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA)

En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En Europe

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Ministère des Affaires Etrangères
- Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)
- Conseil Régional de Basse-Normandie
- Conseil Régional d'Aquitaine
- Conseil Régional de Lorraine

- Conseil Régional du Centre
- Conseil Général de l'Essonne
- Centre de Ressources Essonnien de la Solidarité Internationale (CRESI)
- Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy

A Madagascar

- La Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA) du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
- Les Directions Régionales de la Pêche de Tamatave, Antsirabe, Miaryarivo, Fianarantsoa, et Ambositra
- Le Projet Bassins Versants et Périmètres Irrigués Sud Est / Hauts Plateaux (BVPI SE/HP)
- Le Fond Régional de Développement Agricole (FRDA) d'Antsirabe
- Le Projet PROSPERER / FIDA de Miaryarivo
- La Région Atsinanana
- La Région Itasy

Au Cameroun

- Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France au Cameroun
- Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile (PASOC)
- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

Au Libéria

- Bureau of National Fisheries
- Ministry of Agriculture

En Guinée

- Direction Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Fondation AnBer
- Association Assajuco
- Union Nationale du Café
- Fondation ProVictimis
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Air Liquide
- Fondation Seed Foundation
- Fondation Lemarchand
- Crédit Coopératif
- Imprimerie Graphot

Les perspectives 2012

En 2011, l'APDRA a poursuivi son engagement auprès des petits producteurs du sud, véritables entrepreneurs et acteurs du changement, désireux d'améliorer la mise en valeur de leurs terres agricoles par la production de poisson en créant ou en améliorant des aménagements hydroagricoles.

Convaincue du rôle central de ces paysans dans le développement agricole innovant et dans la satisfaction des besoins alimentaires des populations du sud, l'APDRA consolidera son implication dans les défis alimentaires et environnementaux de demain en développant des activités de formation et d'appui conseil auprès des groupes de pisciculteurs mais aussi des opérateurs techniques nationaux, de renforcement des organisations paysannes et de mise en réseau des producteurs et de partenariat avec des services techniques et/ou de recherche-développement.

En 2012, l'APDRA étendra son action à la Guinée et la Côte d'Ivoire, où les dynamiques piscicoles sont

très intéressantes et ce malgré la succession de crises politiques et économiques survenues dans chacun des pays. Si des développements importants sont en place et constituent vraisemblablement l'essentiel des productions nationales aquacoles de ces pays, il n'en demeure pas moins vrai qu'un appui technique et organisationnel adapté peut se révéler très précieux pour la poursuite de ces développements massifs.

Travaillant à la mise en place d'une stratégie régionale en Afrique de l'Ouest, des compétences issues de la sous-région seront mobilisées pour renforcer les équipes en place. Les savoir-faire ivoiriens et guinéens continueront donc d'être valorisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet au Libéria. Des voyages d'échanges entre différents groupes de producteurs entre les 3 pays pourront aussi être organisés.

Le potentiel de développement de la pisciculture en Afrique Centrale est lui aussi très important. L'APDRA souhaite donc poursuivre son action au Cameroun

auprès des producteurs de la Région Centre et aussi étendre son intervention à d'autres régions comme la Région Est, une ouverture de projet sur ces régions est en cours de discussion.

L'APDRA cherchera à renforcer les acquis des promoteurs piscicoles en République du Congo et République Démocratique du Congo et souhaite d'autre part étendre son intervention, notamment auprès de paysans de zones rurales enclavées, comme dans la Province du Bandundu.

Dans le cadre de la clôture du projet de pisciculture artisanale au Bénin, l'APDRA mènera une évaluation des résultats du projet mais aussi du potentiel piscicole des zones d'intervention du projet et de nouvelles zones prospectées. Rappelons que les disponibilités en eau de ces espaces de savanes sont très inférieures à celles des terrains où la pisciculture est habituellement développée.

Cette évaluation s'inscrit dans une réflexion globale sur la mise au point d'aménagements piscicoles dans le contexte soudanien du Bénin.

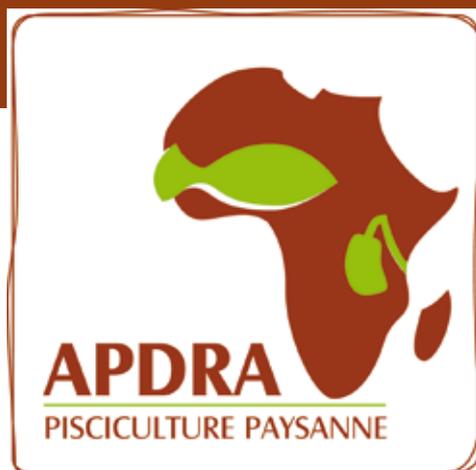
La montée en puissance des activités menées à Madagascar depuis 2009 se poursuivra en 2012 avec le démarrage d'un projet d'envergure financé par l'Union Européenne sur la Côte Est visant à appuyer entre autres 400 familles paysannes dans leur développement d'étangs barrage au sein de leurs exploitations.

La mobilisation de compétences techniques françaises (pisciculteurs membres de l'APDRA) et des partenaires scientifiques sera de nouveau recherchée en 2012 pour enrichir la réflexion et les propositions d'action en vue d'optimiser les systèmes d'élevage proposés.



Remerciements

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que l'ensemble des institutions, partenaires, fondations et entreprises qui ensemble œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.



APDRA
Pisciculture Paysanne

24, allée Emile Zola
91 300 Massy
Tél/fax : (33) (0)1 69 20 38 49
contact @apdra.org

Site:

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :



Rédaction collective de l'APDRA